



**HAL**  
open science

**UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE  
L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE : CONDITION  
SINE QUA NON D'UNE MEILLEURE  
COMPREHENSION DE L'HARMONISATION  
COMPTABLE INTERNATIONALE**

Elena Barbu

► **To cite this version:**

Elena Barbu. UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE : CONDITION SINE QUA NON D'UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE L'HARMONISATION COMPTABLE INTERNATIONALE. Comptabilité et Connaissances, May 2005, France. pp.CD-Rom. halshs-00581120

**HAL Id: halshs-00581120**

**<https://shs.hal.science/halshs-00581120>**

Submitted on 30 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ***UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE : CONDITION SINE QUA NON D'UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE L'HARMONISATION COMPTABLE INTERNATIONALE***

**Elena BARBU\***

**Résumé :** L'harmonisation comptable internationale (HCI) et l'environnement comptable se trouvent depuis une quarantaine d'années, dans un processus continu d'évolution et d'interaction. La connaissance de l'environnement comptable et de son évolution représente une condition sine qua non pour une meilleure compréhension du processus d'HCI et de ses enjeux.

Notre étude vise d'abord à réaliser une présentation historique de l'ensemble des facteurs qui influencent les systèmes comptables et implicitement le processus d'HCI. Celle-ci nous permettra par la suite de mettre en avant des liaisons entre les événements économiques, financiers, culturels, législatifs, politiques... et l'évolution de l'HCI. Enfin nous proposerons deux modèles inductifs fondés sur ces interrelations, modèles qui faciliteront la compréhension des interactions entre l'environnement comptable et l'HCI.

---

**Mots clés :** Harmonisation comptable internationale, Environnement de la comptabilité, Approche historique, Modèle inductif.

***A Better Knowledge of the Accounting Environment: Indispensable Condition for a Better Understanding of the International Accounting Harmonization***

**Abstract :** For about forty years, international accounting harmonization (IAH) and accounting environment are in a process of evolution and interaction. The knowledge of this environment and its evolution represents an indispensable condition for a better understanding of the IAH process.

Our study aims to realize a historic presentation of factors which influence accounting systems and implicitly the IAH process. This will allow us to make connections between economic, financial, cultural, legislative, political events and the IAH evolution. Finally, we propose two inductive models based on these connections, models that facilitate the understanding of interactions between accounting environment and the IAH.

---

**Keywords:** International Accounting Harmonization, Accounting Environment, Historical Approach, Inductive Model.

---

\* IAE d'Orléans, Laboratoire Orléanais de Gestion (LOG), BP 6739 – 45067 Orléans Cedex 2,  
E-mail : [Elena.Barbu@univ-orleans.fr](mailto:Elena.Barbu@univ-orleans.fr)

# Introduction

Les systèmes comptables diffèrent d'un pays à l'autre. Depuis les années 1960, l'on constate la préoccupation croissante des chercheurs pour une meilleure compréhension de ces différences. En témoignent les travaux sur l'harmonisation comptable internationale (HCI) qui visent à comprendre ces différences et à les réduire, pour créer et d'implémenter un seul système comptable. Dans le présent article nous essaierons d'identifier et d'observer les facteurs d'environnement comptable explicatifs de ces différences et leurs influences sur le processus d'HCI.

Cette recherche s'inscrit dans l'actualité, si l'on se rappelle le tournant décisif qui est l'année 2005 pour le processus d'HCI. Depuis, toutes les sociétés de l'Union Européenne, cotées en bourse, sont obligées de préparer leurs comptes consolidés en conformité avec les normes IAS/IFRS. On voit là l'aboutissement, en Europe, d'un processus entamé depuis une quarantaine d'années. Afin de mieux comprendre ce processus et ses enjeux, une connaissance des facteurs d'environnement comptable et de leur évolution s'impose.

Des études qui portent sur un seul facteur d'influence dans plusieurs pays ou sur quelques facteurs qui déterminent la diversité comptable ont été déjà réalisées par d'autres auteurs. L'originalité de notre étude consiste : (1) à observer l'évolution de l'environnement comptable depuis les années 1960, (2) à analyser l'ensemble des facteurs qui influencent le processus d'HCI, (3) à mettre en avant des liaisons entre ces facteurs et l'évolution de l'HCI et (4) à proposer deux modèles inductifs fondés sur ces liaisons.

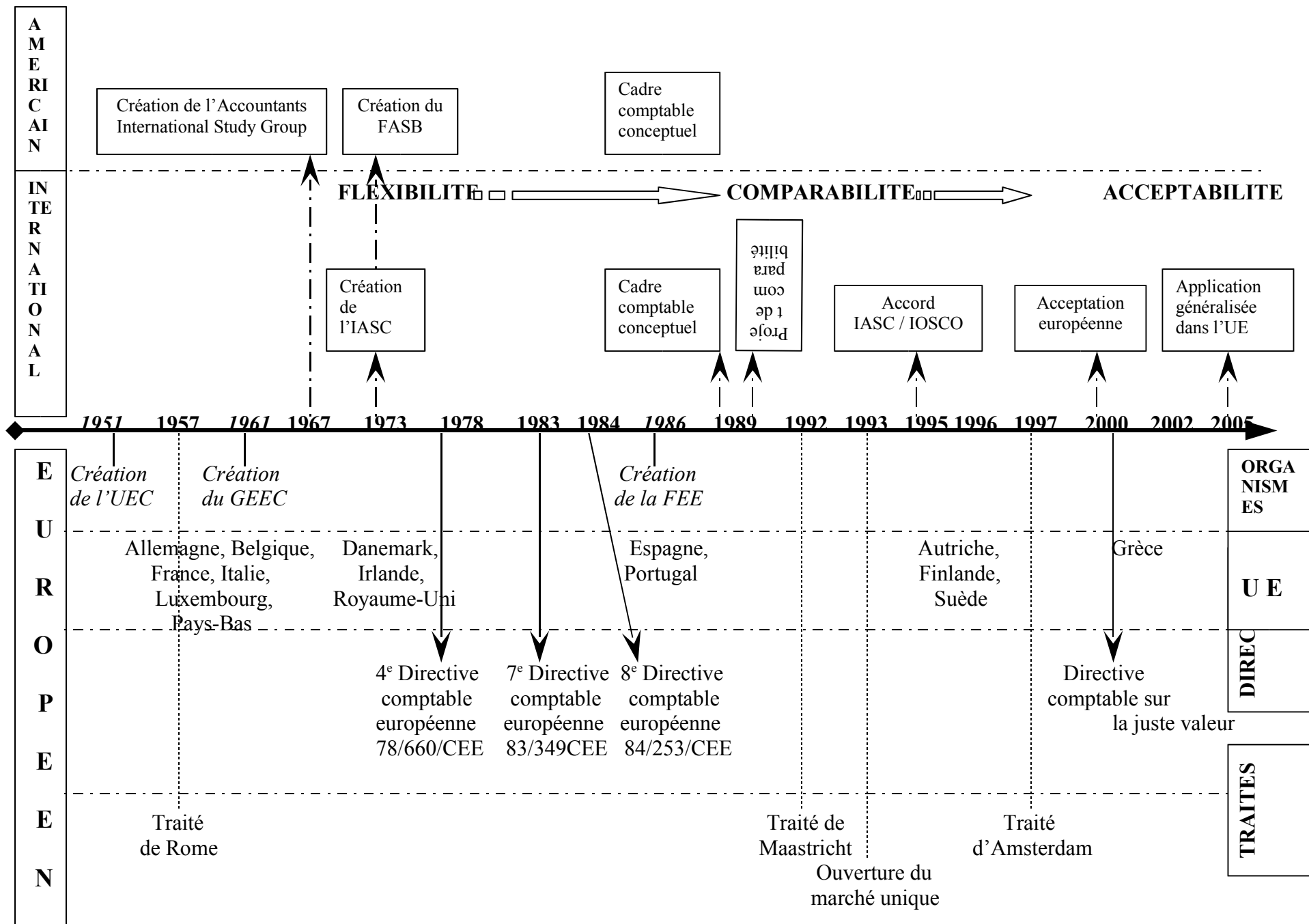
Dans la première partie de notre article portant sur le cadre de la recherche, après une présentation de la terminologie employée et de la revue de la littérature sur les facteurs qui influencent l'HCI, nous allons expliquer la méthodologie de recherche de notre étude. Ensuite, dans une deuxième partie, nous allons identifier tous les facteurs d'environnement de la comptabilité et leurs événements les plus importants depuis les années 1960, afin de pouvoir mettre en avant des connexions entre ces événements et les moments marquants du processus d'HCI. Enfin, dans une dernière partie, nous proposerons deux modèles fondés sur les interactions entre les facteurs qui influencent l'HCI.

## 1. Cadre de la recherche

Le cadre de la recherche comprend, trois parties : (1) une courte présentation des termes employés dans cet article, (2) la revue de la littérature sur les facteurs d'environnement comptable en liaison avec le processus d'HCI et (3) l'explication de notre méthodologie de recherche.

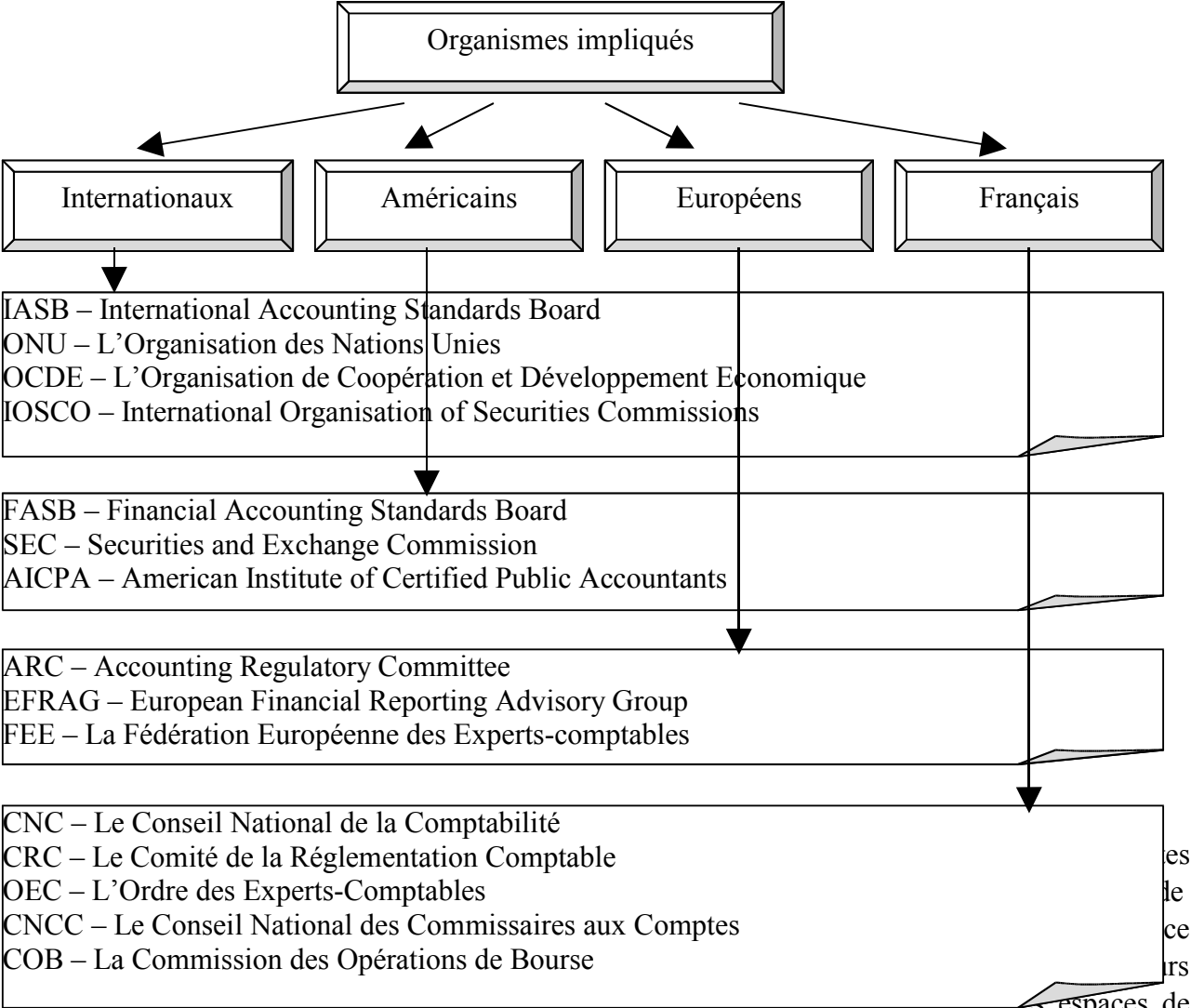
### 1.1. HCI et environnement comptable : définition des termes

L'HCI vise à réduire la diversité des pratiques comptables afin de les rendre plus comparables et a comme but final l'adoption d'une seule règle comptable (les normes comptables internationales de l'IASB) dont l'application sera universelle. Le schéma 1 présente les événements les plus importants du processus d'HCI, au niveau européen, américain et international.



La comptabilité fonctionne au milieu d'un système économique, financier et politique, dans une société ayant une culture propre. **L'environnement comptable** représente l'ensemble des facteurs qui influencent la comptabilité. Il s'agit des facteurs économiques, financiers, politiques, sociaux, culturels, etc. Ces facteurs sont observables à travers l'impact décisionnel des acteurs agissant dans les domaines économiques, financiers, politiques, sociaux, législatifs, culturels, etc.

Les organismes les plus importants qui touchent les systèmes comptables sont présentés dans le schéma suivant et leur rôle est détaillé en **Annexe A** :



de cette dynamique. Les décisions financières conduisent à une multiplication des espaces de transaction, à une hausse des stocks de titres émis, à une croissance des volumes traités sur les marchés financiers et à la diversification de la structure des formules et des produits existant sur les marchés de capitaux.

Parfois, certains acteurs agissent sur plusieurs plans en même temps. Les décisions de la SEC, par exemple, conduisent à des répercussions économiques, financiers et politiques. C'est la raison pour laquelle nous essayons de diviser l'environnement comptable en fonction des facteurs d'influence (économiques, politiques, financiers, culturels, sociaux, etc.), sans tenir compte des organismes impliqués dans l'environnement. Une étude ultérieure pourrait être centrée sur les aspects sociologiques de l'HCI.

**1.2. Revue de la littérature**

L'intérêt des chercheurs sur les facteurs d'environnement comptable a fait couler beaucoup d'encre comme le révèle notre analyse des revues scientifiques anglophones et françaises depuis les années 1960. En effet, nous avons retenu, pour notre étude, toutes les revues anglophones et françaises à comité de lecture, recensées par le classement fourni par le CNRS dans les trois premières catégories (voir l'Annexe B). Nous avons regroupé les articles en deux catégories principales, que nous présentons dans ce qui suit : d'une part, les recherches concernant de nombreux facteurs d'environnement ayant une influence sur les systèmes comptables (1.2.1) et, d'autre part, les études portant sur un seul facteur d'influence (1.2.2).

### **1.2.1. Les recherches évoquant de nombreux facteurs d'environnement ayant une influence sur les systèmes comptables**

Le premier groupe concerne les recherches qui visent à déterminer les facteurs d'influence de la comptabilité et des pratiques comptables. Elles peuvent soit concerner plusieurs pays pour aboutir à une classification par groupes de pays, soit partir d'un seul pays pour mettre en avant les liaisons entre les facteurs d'environnement comptable et la comptabilité. Dans le tableau suivant, nous allons présenter les facteurs d'influence de la comptabilité identifiés par différents auteurs :

**Tableau 1 : Facteurs d'influence de la comptabilité recensés dans la littérature**

| <b>Auteur(s)</b>  | <b>Facteurs d'environnement pris en compte</b>  |
|---|---|
| Engelmann (1962),<br>Enthoven (1965),<br>Lowe (1967),<br>Linowes (1969) | Ils étudient la relation entre les pratiques comptables et le niveau de développement économique des pays.  |
| Seidler (1967),<br>Mueller (1968)                                       | (1) le développement de l'économie ; (2) la complexité des affaires ; (3) la persuasion politique ; (4) les systèmes législatifs.   |
| Previts (1975)  | (1) la stabilité de la monnaie ; (2) la nature de la propriété ; (3) le niveau de la sophistication managériale ; (4) la taille et la complexité de l'entreprise ; (5) la vitesse de l'innovation technologique et commerciale ; (6) la nature de la législation comptable ; (7) le type d'économie et le degré de liberté du marché ; (8) le modèle de croissance de l'économie ; (9) le statut de l'éducation comptable ; (10) le statut de la profession comptable ; (11) le niveau général de l'éducation ; (12) la maîtrise d'une connaissance financière suffisante justifiant la complexification des rapports financiers demandés aux entreprises ; (13) le contexte légal des affaires et de la finance. |
| Choi et Mueller<br>(1978)   | (1) le type d'économie ; (2) le système légal ; (3) le système politique ; (4) la nature de la propriété ; (5) la taille et la complexité des entreprises ; (6) le climat social ; (7) la stabilité de la monnaie ; (8) la législation comptable ; (9) la croissance de l'économie ; (10) le système d'éducation.   |
| Da Costa <i>et al.</i><br>(1978)  | (1) la présentation financière ; (2) la législation ; (3) la pratique de mesure de revenus ; (4) le conservatisme ; (5) la fiscalité ; (6) l'inflation ; (7) l'information fournie pour les marchés de capitaux.  |
| Frank (1979)<br>Nair et Frank (1980)                                    | Les deux études montrent une association claire entre les variables économiques et culturelles permettant la réalisation des groupements de pays.   |
| Taylor Zarzeski<br>(1996)   | (1) la culture ; (2) la force du marché.  |
| Ball (1995)<br>Nobes (1998)   | (1) la nature du financement ; (2) la culture.  |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Gbenedio P.O. <i>et al.</i> (1998) | L'illustration des facteurs d'influence de l'harmonisation comptable (37 facteurs) et leur regroupement en facteurs économiques, sociaux, politiques/légaux et culturels, en analysant aussi leur impact dans les pays développés et en voie de développement.   |
| Rahman A. <i>et al.</i> (2002)     | Déjà dans la problématique de l'harmonisation, ces auteurs considèrent qu'il y a deux facteurs influençant l'harmonisation comptable : la réglementation comptable et les caractéristiques des entreprises cotées.   |
| Baydoun (1995)                     | Il procède à une analyse comparative, en France et au Liban, des modifications de l'environnement économique, politique, social et des affaires, dont l'influence sur la comptabilité leur semble évidente.  |
| HassabElnaby, Epps et Said (2003)  | L'étude porte sur le seul cas égyptien et teste la relation entre la comptabilité et l'environnement des affaires. Le développement de la comptabilité est expliqué à l'aide de quatre facteurs d'environnement : (1) l'environnement économique, (2) l'environnement politique, (3) le développement du marché des capitaux et (4) la privatisation des entreprises d'état. |

En analysant les facteurs stipulés par les auteurs mentionnés ci-dessus, nous pouvons les structurer en sept types : facteurs économiques (micro et macro-économiques), financiers, politiques, culturels, législatifs, sociaux et fiscaux.

### ***1.2.2. Les recherches portant sur un seul facteur d'environnement ayant une influence sur les systèmes comptables***

La deuxième catégorie d'études porte sur les recherches centrées sur un seul facteur d'environnement comptable. A l'exception d'un article<sup>1</sup> qui s'intéresse à l'influence de l'HCI sur le facteur financier, tous les autres études partent de l'influence des facteurs d'environnement sur ce processus. Sont analysés ainsi, les facteurs économiques, financiers, politiques et culturels qui influencent les systèmes comptables.

#### ***Facteur économique***

La comptabilité est un langage utilisé pour révéler les réalités économiques dont elle est l'instrument de communication et d'information. Une interrelation existe donc entre l'environnement économique et la comptabilité.

Doupnik et Salter (1995) mettent en évidence dans leur étude empirique l'influence des facteurs macro-économiques sur l'harmonisation des différents pays. Par des études cross-nationales, Cooke et Wallance (1990), Douppnik et Salter (1995), Salter (1998) et Williams (1999) trouvent une liaison entre l'environnement économique et politique, d'une part, et le développement de la comptabilité d'autre part, à l'instar de HassabElnaby, Epps et Said (2003) pour le cas égyptien.

#### ***Le facteur politique***

Le processus de création de normes comptables (ou d'acceptation de ces normes dans un pays) a été traversé par les conflits politiques entre les organismes privés, les organisations comptables professionnelles et le gouvernement, chacun essayant de dominer le processus.

Depuis 1973, les recherches réalisées sur le facteur politique d'influence – reconnu comme l'un des plus influents – montrent que l'HCI présente des enjeux politiques importants. Luther (1996) réalise l'exploration du développement de la réglementation et de la pratique comptable dans les industries extractives dans cinq pays. Le facteur principal expliquant la lenteur du processus d'harmonisation comptable serait d'ordre politique ("l'impact paraît être plus lié à la politique qu'à la comptabilité").

<sup>1</sup> Barth, Clinch et Shibano (1999) investiguent comment l'harmonisation comptable (dans le cadre des normes GAAP appliquées dans différents pays) affecte la performance des marchés de capitaux.

Horngren (1973, p. 61) affirme que : « la création des normes comptables est le produit de l'action politique tout autant que l'application d'une logique impeccable ou de découvertes empiriques ». Quant à Solomons (1983), auteur d'une étude plus approfondie sur l'impact du facteur politique en comptabilité et dans le processus de création de normes comptables, il insiste particulièrement sur les pressions politiques subies par les organismes de normalisation comptable et suggère des changements empêchant des intérêts particuliers de s'imposer à travers ces pressions.

L'étude de Watts et Zimmerman (1978) et celle de Hagerman et Zmijewski (1979) soulignent également le caractère conflictuel du processus de création de normes comptables, tout en identifiant la composition de la coalition impliquée dans ce processus. La lecture en terme de coalition est reprise par Newman (1981 a et b) qui déplacent la question en s'intéressant à la taille d'une coalition gagnante. A l'aide du modèle de taille de Riker<sup>2</sup> (1962, p. 32), il analyse le cas d'APB et de FASB, pour mettre en évidence l'influence du politique dans le processus de création de normes comptables<sup>3</sup>. Cette influence est également démontrée par Melumad et Shibano (1994) lorsqu'ils examinent les performances des dispositions de la SEC et du FASB dans le processus de création de normes. Concernant les organismes impliqués dans le processus d'HCI, Newman (1981b) analyse l'influence de la SEC dans le processus de création des normes comptables internationales.

Les intérêts politiques conduisent à des conflits entre les organismes impliqués. En effet, Zeff (1998) présente les tensions entre les intérêts du secteur privé et la SEC. Stoddart (2000) évoque le conflit entre deux organismes comptables australiens et le gouvernement durant la phase d'adoption des normes de l'IASC. Collett, Godfrey et Hraskey (2001), travaillant sur le même terrain, présentent l'expérience des coordonnateurs politiques du processus de réglementation comptable pour montrer que, sous la bannière de l'harmonisation comptable, se cachent des forts intérêts politiques.

### ***Le facteur culturel***

Le monde, dans sa complexité, est divisé en plusieurs zones culturelles. La culture est un facteur qui influence les comportements des groupes humains et leurs interactions.

Les articles qui portent sur le facteur culturel visent, dans leur majorité, à expliquer l'impact de la culture sur les pratiques comptables. En utilisant le cadre conceptuel de Hofstede (1980), Gray (1988) a créé la première théorie culturelle en comptabilité. Un an plus tard, Perera (1989) a appliqué l'approche de Gray dans les pays développés. Hussein (1996)<sup>4</sup> a réalisé une étude comparative des facteurs culturels influençant les rapports annuels des entreprises américaines et hollandaises cotées.

Parmi les facteurs culturels, ont été également prises en considération la langue et la religion. Belkaoui (1978, 1980 et 1983) et Flamholtz et Cook (1978), par exemple, étudient l'impact de la langue, considérée comme une composante culturelle de la comptabilité. Hamid et al. (1993)

---

<sup>2</sup> C'est un modèle très utilisé dans les sciences politiques, connu comme « the size principle ».

<sup>3</sup> D'autres auteurs stipulés par Newman (1981b, p. 134) qui ont analysé les caractéristiques politiques de l'environnement dans lequel le FASB et l'APB ont fonctionné sont : Horngren (1973), Meyer (1974), May et Sundem (1976), Armstrong (1977), Rockness et Nikolai (1977), Ronen et Schiff (1978), Solomons (1978), Newman (1981), Brown (1981) etc.

<sup>4</sup> Beaucoup d'études portent sur l'analyse, à l'aide des études empiriques et conceptuelles, de l'impact de la culture nationale de différents pays sur la comptabilité : Singh (1967), Beazley (1968), Acheson (1972), Alhashim (1973), Jaggi (1975), Chevalier (1977), McComb (1979), Nair et Frank (1980), Bromwich et Hopwood (1983), Belkaoui (1983 et 1985), Choi et Mueller (1984) et Soeters et Schreuder (1988).



étudient pour leur part l'impact du facteur religieux dans la structure, les concepts et les mécanismes comptables d'un pays.

Une seule étude concerne directement le facteur culturel et l'HCI. Il s'agit de Violet (1983) qui considère que le succès de l'IASC est limité par les variables culturelles. Il insiste sur l'importance de la compréhension des paramètres culturels de chaque société pour savoir comment établir et mettre en application les IAS.

Comme nous l'avons constaté dans la littérature, aucune étude ne procède à la fois à une présentation historique de l'ensemble des facteurs d'influence sur l'HCI et à proposer un modèle explicatif des interactions entre ces facteurs et l'HCI. C'est précisément l'articulation de ces deux dimensions qui caractérise notre recherche.

### 1.3. Méthodologie de recherche

Aristote conseillait « Si tu veux comprendre un phénomène, observe ses origines et ses développements ». Ainsi, dans notre étude, les origines et les développements du processus d'HCI sont analysés parallèlement aux influences de différents facteurs d'environnement comptable.

Afin de présenter les origines et les développements du processus d'HCI nous utilisons la méthode de recherche historique avec ses deux visages : la narration et la problématique. **L'histoire narrative** est utilisée pour présenter les facteurs d'environnement comptable et le processus d'HCI au fil du temps, tandis que **l'histoire problématique** vise à créer des relations causales entre les événements historiques observés : les moments marquants de l'environnement comptable et les événements importants de l'HCI.

Ensuite, à l'aide de la **logique inductive** de recherche, nous essayons de mettre en avant des liaisons entre les facteurs d'environnement comptable et l'HCI.

## 2. Facteurs déterminant la (r)évolution comptable : 1960 – 2005

Nous vivons sous le signe de la mondialisation. Née de l'essor du commerce transatlantique après la découverte de l'Amérique, la mondialisation reste dans une phase de stagnation jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. La mondialisation, sous l'impulsion des grandes puissances européennes encourageant la dynamique d'internationalisation, s'accélère entre 1880 et 1914. La Première Guerre mondiale donne un coup d'arrêt à la mondialisation qui voit son effondrement dans les années 1930, à cause des politiques d'enfermement. Après la Seconde Guerre mondiale, la mondialisation est relancée par les Etats-Unis. Depuis une quarantaine d'années, elle connaît son apogée. Par ailleurs, la mondialisation<sup>5</sup> crée des mutations profondes au sein de l'environnement de la comptabilité, d'où l'intérêt de prendre en considération ce processus dans notre article qui, pour les mêmes raisons, s'intéresse aux 40 dernières années.

La mondialisation est souvent attribuée à un facteur principal : le **progrès technologique**. Ce progrès déterminerait une réduction des différences technologiques et conduirait à une multiplication des échanges de produits et de services au niveau international. Les nouvelles technologies (**l'Internet** ou **les progrès de la communication**) font partie intégrante de ce progrès technologique et elles ont conduit, après les années 1980, à l'essor des marchés de capitaux au

---

<sup>5</sup> Manzagol (2003, p. 36) considère que la mondialisation peut faire référence à trois concepts : l'internationalisation qui concerne les relations entre les Etats (par exemple, les échanges entre pays) ; la transnationalisation suppose la diffusion de grandes entreprises dans de nombreux Etats (l'activité des multinationales) ; et la globalisation qui décrit l'extension à l'échelle mondiale des réseaux de production et d'information.

niveau mondial. Mais la mondialisation n'est pas seulement influencée par le progrès technologique. Elle est le résultat de plusieurs facteurs. La logique interne de l'économie consiste à dépasser les frontières, conformément à la logique du capitalisme. Dans le processus d'ouverture des économies, les organismes internationaux (la Banque Mondiale, le FMI, la Commission européenne, l'OCDE, l'OMC, etc.) jouent un rôle important, avec des répercussions sur les différents facteurs d'environnement de la comptabilité, comme l'économie, la politique, le système législatif, etc.

Nous allons essayer de tracer l'évolution de ces facteurs d'environnement de la comptabilité afin de mieux comprendre le phénomène d'harmonisation comptable. En fonction de l'influence de ces facteurs sur le processus d'HCI, nous les avons divisés dans deux catégories : **les facteurs principaux** – économiques (2.1.) et financiers (2.2.), et **les facteurs secondaires** (2.3.) – culturels, sociaux, fiscaux, législatifs, etc.

## **2.1. Le facteur économique et la naissance<sup>6</sup> de l'HCI**

L'évolution du facteur économique conduisant à la mondialisation est repérable entre autres par l'essor de la production, de la consommation et des échanges de biens et de services. L'élan du commerce international et l'augmentation des investissements directs à l'étranger (IDE) sont les indicateurs de cette dynamique.

### **2.1.1. Le commerce international**

La mondialisation est très souvent liée au libre-échange. Celui-ci permet une ouverture des économies, un **commerce international**. Avant la Deuxième Guerre Mondiale, la politique (sous la forme des décisions législatives) limitait les échanges internationaux à travers la fixation de droits de douane ou d'une réglementation contraignante. L'accord général sur les droits de douane et le commerce, créé sous l'impulsion des Etats-Unis, à travers le GATT a diminué les droits de douane et les divers obstacles au commerce international. L'essor des échanges commence après la Deuxième Guerre Mondiale, avec une accentuation dans les trente dernières années.

Durant cette période, deux prix Nobel<sup>7</sup> ont été attribués à des auteurs présentant les effets positifs du commerce international. Ces deux auteurs, ainsi que Hecksher, un enseignant suédois, formulent le théorème de Hecksher, Ohlin et Samuelson sur la libéralisation des échanges. Ils considèrent qu'un pays a intérêt à exporter le produit en fonction de sa dotation factorielle. L'avantage direct pour un pays est d'obtenir plus d'argent pour les facteurs de production abondants dans ce pays et de payer moins pour les facteurs rares ou inexistantes. En outre, selon les économistes néo-classiques des années 1970-1980<sup>8</sup>, le commerce international représente un substitut à une demande intérieure globale trop faible.

---

<sup>6</sup> La naissance de l'HCI a été considérée comme le moment d'apparition de l'intérêt d'une comparaison des pratiques comptables et de création d'un organisme international, chargé de l'écriture des normes comptables à l'usage international. En effet, en 1966, les Anglo-saxons voulaient créer un International Study Group par les organismes comptables American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), Institute of Chartered Accountants of England & Wales (ICAEW), et Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA), qui aurait pour objectif de comparer les pratiques comptables et les approches des comptables américains, anglais et canadiens. En février 1967, l'on assiste à la création d'une association de comptables (Accountants International Study Group), suivant l'idée d'Henry Benson. Par ses publications (une vingtaine), ce groupe encourageait les comptables à renoncer à la diversité, en optant pour la création d'un organisme international qui se chargerait de l'écriture des normes comptables pour un usage international.

<sup>7</sup> Paul Samuelson – le prix Nobel 1970 et Bertil Ohlin – le Nobel 1977.

<sup>8</sup> Les plus importants sont : Krueger (1979, 1983) et Bhagwati (1985), cités apr Lebaron (2003, p. 77).

Les années 1970-1980 sont des témoins de l'apparition de **zones régionales de libre échange**, dont le marché commun européen. A partir des années 1980, les produits agricoles et les services commencent à être échangés sur le plan mondial.

En 1994, suite à création de l'OMC qui régule le commerce international, le nombre de pays impliqués augmente. Les législations nationales, jusque-là très hostiles aux investissements directs à l'étranger (IDE), deviennent plus favorables à partir des années 1990, caractérisées par une concurrence accrue pour attirer les investisseurs<sup>9</sup>. En même temps, par l'accord entre l'IOSCO et l'IASC en 1995, les normes comptables internationales sont reconnues sur les places boursières américaines, ce qui facilite la communication financière et, par conséquent, le développement économique au niveau mondial.

Un **indicateur** qui montre l'essor du commerce international est la part des exportations dans le PIB mondial. Ainsi, Maddison (2001, p. 133) affirme que le rapport exportations/PIB mondial est passé de 5,5% en 1950 à 17,2% en 1998, et depuis ce rapport a presque doublé, ce qui signifie une forte augmentation du commerce international.

### ***2.1.2. Les investissements directs à l'étranger (IDE)***

Le plus important indicateur qui montre l'évolution des économies depuis plus de 50 ans est le niveau des **IDE**. L'IDE signifie l'acquisition d'un actif dans un pays (pays d'accueil) par un investisseur basé dans un autre pays (pays d'origine), avec l'intention de le gérer. En général, l'investisseur et l'actif représentent des entreprises commerciales. L'essor des IDE conduit à la transformation des entreprises américaines en firmes multinationales. Les IDE représentent la conséquence économique de la mondialisation. La politique américaine est de produire là où les coûts sont les plus faibles, de vendre là où les prix et la demande sont les plus augmentés et de faire apparaître les bénéfices là où la fiscalité est la moins contraignante.

#### **1950 – 1965 : L'essor des IDE**

Les IDE<sup>10</sup> commencent à s'accélérer après les années 1950, une grande majorité étant orientée vers l'Amérique Latine. Après la victoire des Castristes à Cuba (1959) et le risque d'une révolution sur le continent, les investisseurs américains renoncent aux investissements en Amérique Latine et cherchent d'autres espaces d'investissement<sup>11</sup>. L'Europe attire alors les investissements grâce au pouvoir d'achat élevé du billet vert et à la sous-capitalisation boursière des entreprises européennes (qui permet leur prise de contrôle au moindre coût, par les investisseurs américains). Servan-Schreiber (1967) évoque très bien cet aspect : « La troisième puissance industrielle mondiale, après les Etats-Unis et l'URSS, pourrait bien être dans quinze ans non pas l'Europe mais l'industrie américaine en Europe »<sup>12</sup>. En outre, les pays asiatiques tels que la Corée du Sud, le Taiwan, le Hong Kong et le Singapour offrent des avantages salariaux exceptionnels.

L'expansion des investissements américains est mise en difficulté par les différents systèmes comptables existants. Des dépenses de traduction en normes américaines sont engagées, afin de pouvoir comparer les bénéfices des investissements alternatifs ou d'analyser les activités déjà implantées. Face au labyrinthe de différents systèmes comptables et aux différentes cultures comptables, ainsi qu'aux fiscalités disparates, les multinationales font des pressions auprès des organismes, des professionnels et des chercheurs en comptabilité, afin de pouvoir disposer d'outils permettant de comparer plus facilement les états financiers et ce, au moindre coût. Ainsi,

---

<sup>9</sup> Cet aspect est développé dans l'ouvrage de Campbell et Pedersen (2001).

<sup>10</sup> Les investissements sont orientés vers le raffinage et la distribution des hydrocarbures, les industries manufacturières comme l'automobile, et surtout les secteurs de pointe comme l'électronique et l'informatique.

<sup>11</sup> Idée de Bénichi (2003, p. 162).

<sup>12</sup> Cité par Bénichi (2003, p. 164).

apparaissent les recherches sur la comparabilité des états financiers des pays européens en inspirant l'idée d'HCI.

Cette idée était exprimée en 1965 pour la première fois par Wilkinson (1965, p. 11), avec référence à *l'uniformité comptable*. Il expliquait la signification de l'uniformité pour les comptables américains : *l'établissement d'un seul état financier pour tous les investisseurs, de n'importe quelle nationalité*. Cet intérêt pour l'uniformité a été observé à l'occasion de plusieurs manifestations comptables : les congrès internationaux de comptabilité, la publication de livrets pratiques par les cabinets de comptabilité internationale et la publication de la littérature comptable internationale par un service américain légal.

Cette uniformité nécessitait **une meilleure compréhension du monde comptable international**, dans sa diversité. Pour répondre à cette demande, le Comité de Relations Internationales<sup>13</sup> de l'AICPA a engagé des recherches sur les différences dans les normes comptables de différents pays. Ces études ont abouti à la réalisation d'un ouvrage<sup>14</sup> qui présente les différences entre les normes comptables de 25 pays et les principes comptables américains. A la même époque, parallèlement aux recherches sur les **normes comptables au niveau international**, une nouvelle préoccupation est née aux Etats-Unis : l'analyse des **pratiques comptables internationales**.

En outre, l'Association Nationale de Comptables (*National Association of Accountants*) a essayé de trouver des spécialistes de différents pays pour une collaboration internationale. Il s'agit là d'une tentative américaine de stimuler le caractère cosmopolite de ladite Association (Morgan, 1967 : p. 27).

#### **1965 – 1970 : Programme de restriction des IDE**

Vers 1965, les Etats-Unis sont confrontés à l'aggravation du déficit de la balance des paiements. De plus, la convertibilité du dollar en or est menacée. En 1965, le président Johnson demande aux 500 plus grandes entreprises américaines de limiter leurs IDE. La situation ne s'améliore guère dans les années suivantes et les Américains craignent le rattrapage technologique des pays où investissent leurs multinationales.

En effet, les multinationales américaines exportent leur savoir-faire, leur technologie et leur management dans les pays étrangers. Ces pays profitent de la technologie américaine, d'un niveau salarial assez élevé par rapport aux entreprises nationales et des profits réinvestis par les multinationales américaines, autant de menaces pesant sur la compétitivité et le commerce américains. Par conséquent, le président Johnson encourage le transfert de capital vers les pays en développement, mais il annonce en 1968 un programme de restrictions obligatoires des IDE dans les pays d'Europe occidentale.

#### **1970 – 2000 : Amplification des IDE et orientation des flux de capitaux étrangers vers les Etats-Unis**

Pour pouvoir redresser la situation commerciale aux Etats-Unis, il fallait attirer les investisseurs étrangers sur le sol américain. Mais pour cela, il fallait créer des conditions d'attraction. Une forte monnaie dans le pays d'accueil représente un obstacle pour les investisseurs. Par conséquent, le président Nixon a pris des mesures de dévaluation du dollar en 1971 et 1973, qui ont amplifié les IDE mais dans la direction opposée : désormais ce sont l'Europe occidentale, le Japon et les pays émergents d'Asie qui deviennent les exportateurs de capitaux vers les Etats-Unis.

Malgré la valorisation du dollar de 1980 à 1985, les investisseurs étrangers et surtout européens sont de plus en plus présents sur le sol américain. Cette période est également marquée par l'apparition des *joint ventures* et des fusions-acquisitions. L'administration Reagan encourage les investisseurs étrangers par la déréglementation, la défiscalisation, la reprise économique

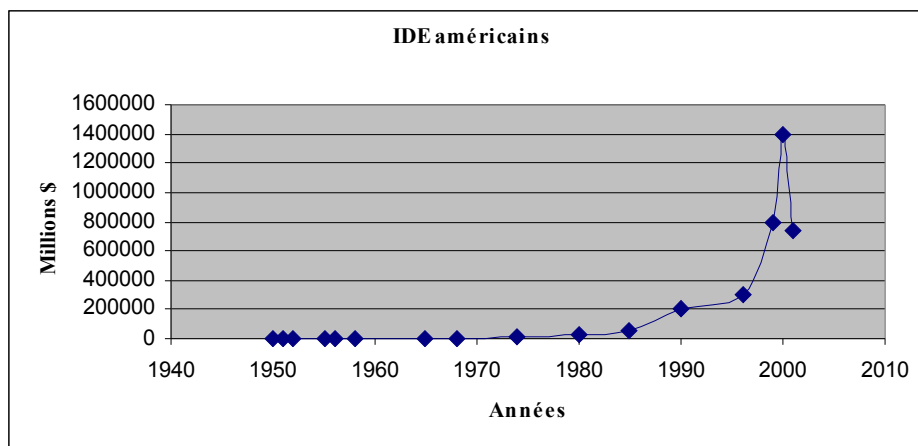
<sup>13</sup> Committee on International Relations.

<sup>14</sup> AICPA, *Professional Accounting in 25 Countries*, New York, 1965.

américaine et la flexibilité salariale. Les pays de la Communauté Economique deviennent ainsi les premiers fournisseurs mondiaux d'IDE mais ils sont aussi les premiers récepteurs (Benichi, 2003, p. 168).

Vers la fin des années 1980, un climat qualifié par Bénichi (2003) de « nippo-phobie » s'installe aux Etats-Unis. Ceci a pu contribuer à l'encouragement de l'implantation des entreprises européennes aux Etats-Unis. La réalisation des cadres comptables conceptuels américain et international en 1986 et respectivement en 1989, ainsi que le Projet de comparabilité datant de 1990 sont probablement des étapes de l'ouverture des américaines vers les entreprises européennes.

**Graphique 1 : L'évolution des IDE américains**



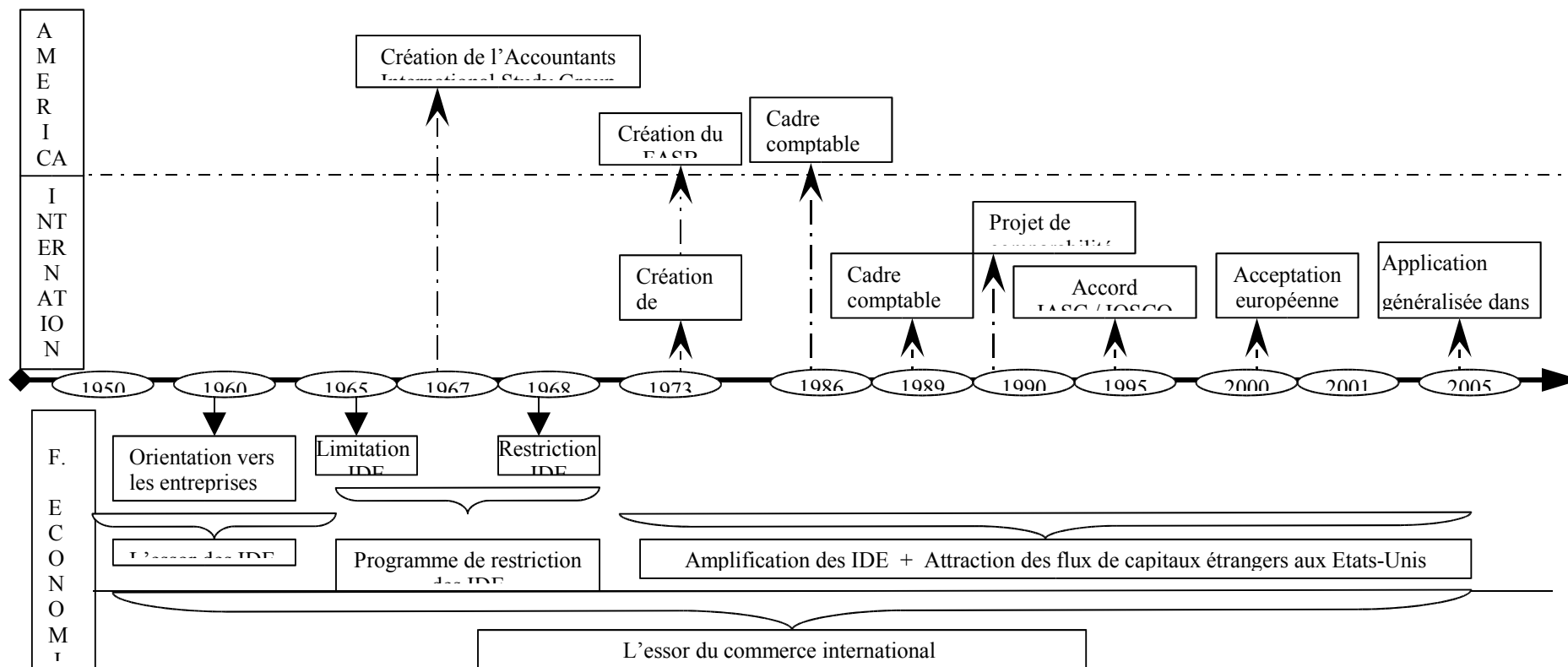
Nous observons une augmentation de plus en plus forte des IDE américains à partir des années 70 et jusqu'à 2000, période qui coïncide avec le processus d'HCI. Après le crash boursier de 2000, le niveau des IDE diminue considérablement, ce qui prouve bien que les facteurs économiques et financiers interagissent.

Depuis 2004, les Américains essaient de créer des conditions d'attraction pour les investisseurs européens. Ils utilisent la même méthode que dans les années 1970 : la dévaluation du dollar. On s'attend à ce que des augmentations des IDE s'en suivent.

### **2.1.3. HCI face au facteur économique**

Ce n'est pas par hasard que l'amplification des IDE et du commerce international coïncide avec la création de deux organismes de normalisation comptable comme dans le **schéma 2 : Evénements importants du processus d'HCI en relation avec le développement économique**. Dans les années 1970, les entreprises confrontées aux difficultés de compréhension comptable étaient les entreprises étrangères qui investissaient aux Etats-Unis et vice et versa. L'idée d'avoir un seul référentiel comptable, idée défendue par les Américains depuis début des années 1960, était désormais plus facilement acceptée par les Européens. En 1973, un organisme de normalisation comptable avait été créé aux Etats-Unis : le FASB. Les normes américaines n'auraient pas été acceptées en Europe, d'où la création d'un organisme européen similaire : l'IASC. Cet organisme, situé à Londres, profitait de sa position géographique privilégiée pour « convertir » l'Europe aux normes comptables dites « internationales », pour ne pas dire « américaines », tellement l'inspiration semble évidente. On pourrait dire que le facteur économique, matérialisé ici par le commerce international ou les IDE, a joué un rôle important au début du processus d'HCI : le besoin de comparaison des comptabilités nationales et la création des organismes de normalisation (le FASB et l'IASC). Mais après les années 1980 un autre facteur commence à influencer profondément le processus d'HCI, le facteur financier qui sera étudié dans la section suivante.

Schéma 2 : Evénements importants du processus d'HCI en liaison avec le développement économique



## 2.2. Le facteur financier : catalyseur d'un nouvel état du monde

Ni la culture byzantine, au carrefour des échanges commerciaux, ni le potentiel démographique de la Chine, ni la science égyptienne, capable il y a des milliers d'années de créer les pyramides tant appréciées, ni d'autres pays mieux organisés et industriellement plus avancés que l'Europe jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, n'ont réussi à faire naître cette « activité financière et bancaire qui apparaît comme la condition du développement de la richesse et de l'entreprise, en définitive du progrès économique et social » (Juvin, 2004 : p. 31).

### 2.2.1. Le rôle de l'activité bancaire et financière : raconte d'une évolution

Les années 1970 sont marquées par des événements monétaires importants qui soutiennent la mondialisation. En 1971, le président des Etats-Unis, Richard Nixon<sup>15</sup>, annonce la non-convertibilité du dollar en or. Cet événement conduit à la création d'un système de changes qui répond au besoin de détermination de la valeur externe des monnaies. Le flottement des monnaies et les spéculations monétaires internationales se développent sur le marché des eurodollars, ce qui détermine l'intervention des gouvernements et des banques centrales européennes. Cette fonction monétaire sera exercée plus tard par les marchés financiers.

Les marchés financiers ont successivement contribué aux échanges de biens et de services au niveau international, au financement de l'activité et à la croissance (en organisant la rencontre des offres et des besoins de financement), ce qui délimitait leur fonction au début. Au cours des trente dernières années, le rôle des places financières s'est enrichi davantage. Ainsi, les marchés financiers servent maintenant : à former des références de prix ; à établir la liquidité des titres ; à fournir une monnaie d'échanges universelle aux entreprises lors de fusions, d'opérations de croissance externe ou de cession ; à rendre publiques les entreprises en transférant leur propriété et en organisant leur gouvernance ; à créer des gammes de produits et de services à offrir aux investisseurs. A présent, la globalisation financière rend possible l'investissement d'un capital à tout moment et en tout lieu, en fonction des opportunités de profit, ce qui détermine des mutations profondes de l'environnement comptable.

### 2.2.2. Les facteurs déterminant la révolution des marchés financiers

Pour une meilleure compréhension des modifications sur le plan financier, nous avons essayé d'identifier **les facteurs** qui ont déterminé cette révolution des marchés financiers, vue également comme une évolution marquante du système financier mondial au cours de vingt dernières années.

- **La vague de déréglementation**, apparue au début des années 1980, a facilité la circulation internationale du capital entre les pays développés. Sur l'initiative des autorités américaines et des institutions internationales, le système financier japonais a été le premier, en 1985, à renoncer au système de contrôle des changes. **La chute de différents systèmes communistes**<sup>16</sup> bouleverse les économies : les économies administrées par l'Etat deviennent des économies de marché, les investisseurs étrangers

---

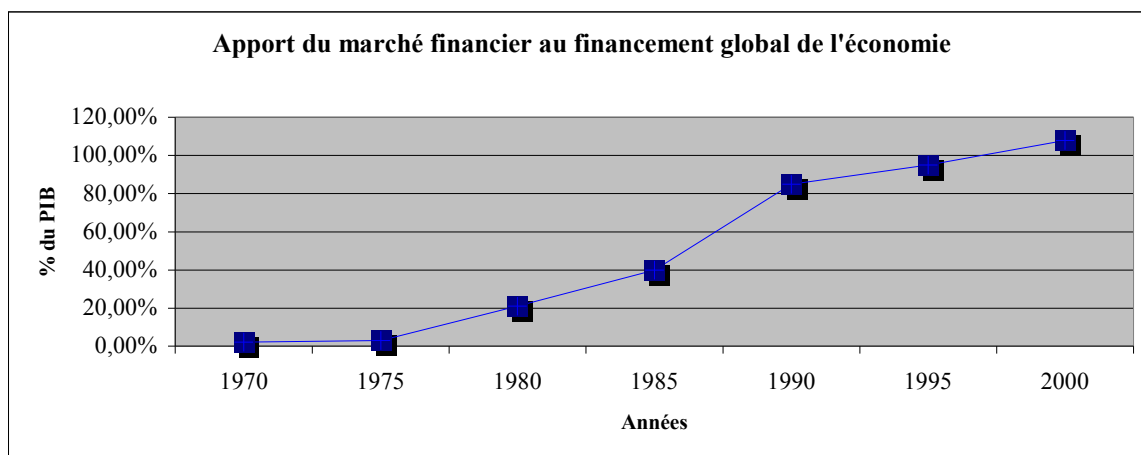
<sup>15</sup>Conseillé par des économistes monétaristes et libéraux, dont Alan Greenspan. Des économistes néo-libéraux anglo-saxons influencent également la pensée économique et politique anglaise (voir Margaret Thatcher, élue en Grande-Bretagne, en 1979). En 1980, Ronald Reagan fonde son pouvoir politique sur les mêmes idées monétaristes. Le consensus de Washington (1990), réalisé entre les économistes du Fond Monétaire International et la Banque Mondiale, réalise l'adhésion au programme néo-libéral.

<sup>16</sup> Dans les pays de l'Est, le régime de privatisation a été bouleversé plusieurs fois dans le dernier siècle : à la fin de l'Empire Austro-Hongrois et Allemand, après l'occupation allemande et la collaboration nazis, ensuite l'occupation par les armées soviétiques et la collaboration communiste et en fin, après la chute du mur de Berlin.

sont libres (et incités) à investir dans ces pays, l'investissement direct à l'étranger augmente. **La privatisation** des entreprises est la première étape économique après la chute du système communiste, qui permet aux citoyens d'investir dans les actions des entreprises privatisées. Ces actions seront plus tard cotées en bourse, d'où l'intérêt du développement des marchés de capitaux. Le pas prochain est la création d'une Bourse et de marchés financiers nationaux.

- **L'extension des marchés financiers.** Cette extension peut être vue de différents points de vue : géographique, quantitatif et sectoriel. Ainsi, la géographie des marchés financiers commence à ne plus tenir compte de la géographie des continents. Par conséquent, les mouvements des capitaux s'amplifient en Europe et au niveau mondial. Les meilleures opportunités sont chassées à travers la planète. Sans barrières, les entreprises européennes veulent être cotées aux Etats-Unis ou à Londres, et ainsi, le globe devient une **planète financière**. A partir du début des années 1990, les entreprises cherchent de plus en plus de financement par les Bourses. Nous assistons aussi à une **multiplication des espaces de transaction**, surtout dans les pays développés. Du point de vue quantitatif, les échanges deviennent de plus en plus élevés, ce qui signifie, d'une part, une hausse des stocks de titres émis et, d'autre part, **une croissance des volumes traités** sur les marchés financiers.
- **La structure des formules et des produits** existant sur les marchés de capitaux **est de plus en plus diversifiée**, pour répondre à la demande des investisseurs qui veulent se couvrir à un certain niveau de risque et de rentabilité. Cet impact quantitatif peut être observé à partir de la croissance de l'apport du marché financier au financement global de l'économie. Après les données fournies par Juvin (2004, p. 66), cet apport a connu une véritable explosion que l'on peut suivre à partir du Graphique 2.

Graphique 2: Apport du marché financier au financement global de l'économie



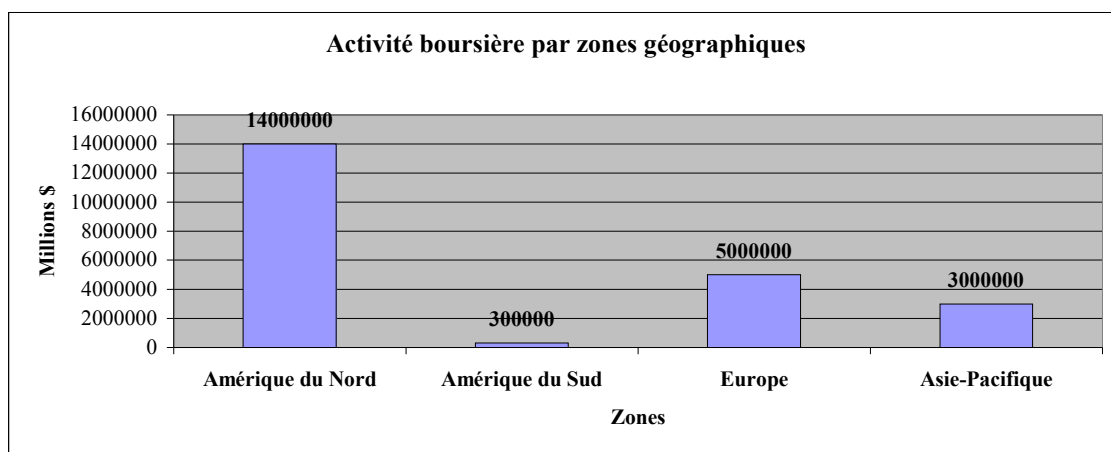
- Un autre facteur qui influence le développement des marchés de capitaux est l'apparition d'un nouvel acteur – l'Internet. **Le développement de l'informatique et des télécommunications** et leurs réseaux mondial améliore la fluidité des capitaux. Ce *marché électronique* est accessible 24 heures sur 24 et permet un accès illimité, ce qui détermine une multiplication des opérations sur le marché financier. Sous ce beau visage il s'en cache un autre plein de désavantages pour les marchés financiers. Ainsi, à cause des marchés électroniques, les marchés traditionnels sont déterritorialisés et



tendent à disparaître. En outre, le traitement des ordres est fragmenté d'où une incertitude du meilleur prix, ce qui génère des risques pour les investisseurs. Malgré l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications qui facilitent la communication électronique et favorisent la dispersion géographique des opérateurs, la concentration des pouvoirs financiers vers les Etats-Unis s'accroît. Comme le souligne Juvin (2004 : p. 181) « la planète financière actuelle est sortie tout armée du monde anglo-saxon des années 1970 ».

Nous avons identifié **l'influence anglo-saxonne** dans le processus d'harmonisation comptable internationale à travers le classement des places boursières, le classement des entreprises et des marques et l'indicateur que représente le taux d'intérêt. En effet, l'analyse de trois premières places boursières par zones géographiques au niveau mondial (présentée dans le graphique 3 : Activité boursière en 2003 par zone géographique) montre la domination américaine sur les marchés financiers mondiaux. Avec une capitalisation boursière double de celle de l'Union

Graphique 3: Activité boursière par zones géographiques



Européenne, les Américains dictent l'évolution des marchés financiers en Europe. La domination américaine est visible dans tous les classements des entreprises ou des marques au niveau mondial. Ainsi, sur les dix premières entreprises mondiales (le critère d'analyse étant le chiffre d'affaires), cinq sont américaines et huit des dix premières marques mondiales sont américaines<sup>17</sup>. Les taux d'intérêt d'un pays sont fixés en fonction des taux américains. La concentration géographique des pouvoirs financiers s'accroît autour de New York.

Tous ces éléments montrent l'influence anglo-saxonne sur le système financier mondial et surtout européen. Le Général de Gaulle n'affirmait-il pas déjà que : *"la politique de la France se fait à Wall Street"* ?

### 2.2.3. HCI confrontée au facteur financier

Le facteur économique a influencé le début du processus d'HCI et il a conduit à la création d'organismes d'harmonisation comptable : le FASB et l'IASC. Après 1980, c'est le facteur financier qui conduira le processus d'HCI.

D'une part, voulant augmenter leurs bénéfices et leur rentabilité, les bourses ont besoin de plusieurs entreprises cotées. D'autre part, les entreprises veulent être cotées sur les places boursières internationales à un moindre coût. Pour répondre aux demandes des bourses et des entreprises, la création d'un système comptable applicable partout s'avère nécessaire.

<sup>17</sup> Dans le classement de *Business Week* en juin 2003.

## 2.3. Les autres facteurs d'environnement comptable face à l'HCI

En dehors des facteurs économiques et financiers qui influencent le processus d'HCI, d'autres facteurs interagissent avec l'environnement comptable. Il s'agit des facteurs politiques, culturels et sociaux.

### 2.3.1. Le facteur politique

Le facteur politique se trouve dans une interaction étroite avec les facteurs économiques et surtout financiers. En effet, l'Etat n'est plus le premier émetteur ni le premier acteur sur les marchés de capitaux : son rôle d'intervenant direct sur ces marchés est devenu marginal. L'Etat ne peut plus que déterminer certaines règles de fonctionnement des marchés, tandis que d'autres acteurs entrent en scène, pour jouer un rôle crucial dans le processus de mondialisation. Face aux économistes<sup>18</sup> qui leur présentent leur analyse de la réalité économique et aux instances financières qui imposent leurs contraintes, l'instance politique se contente souvent d'entériner les décisions prises dans les sphères financières.

Dans les sociétés de marché, caractérisées par une surabondance matérielle, la sécurité du lendemain et un état général de paix, la tendance à investir dans une bourse est incontestablement plus grande que dans une société définie par la pénurie et l'insécurité du lendemain.

Comme on peut l'observer, **l'état de paix** joue un rôle important dans la décision d'investissement en bourse. Ainsi, la paix influence le développement des échanges transfrontaliers et transcontinentaux. Elle nourrit la confiance des investisseurs par la sécurité<sup>19</sup> des titres et incite les investissements à long terme.

### HCI et pressions politiques

La création de normes comptables (ou leur acceptation par un pays) a opposé les organismes privés, les organisations comptables professionnelles et le gouvernement, dans une lutte d'influence. Dans le processus d'HCI, chaque décision prise au niveau européen a une valeur politique, bien que de manière implicite. L'accord IASC/IOSCO n'est-il pas un acte politique ? Ou bien la décision d'application obligatoire des normes comptables internationales en Europe n'est-elle pas prise par les acteurs politiques mondiaux ?

Après 1980, le facteur financier prend sa place et devient le facteur primordial dans le processus d'HCI. Ainsi, la Securities and Exchange Commission (SEC) en 1985 et le New York Stock Exchange, en 1986, discutent avec l'IASC sur les différentes possibilités d'harmonisation. Leur action en faveur des normes comptables internationales s'explique par les différences très profondes entre le système réglementaire américain et celui d'autres marchés financiers internationaux et par le besoin qu'ont les places boursières nationales d'attirer de nouvelles entreprises souhaitant être cotées. La pression de ces organismes a conduit en 1989 à la création du Projet de comparabilité de l'IASC, qui avait comme rôle la réduction des options au sein des normes comptables internationales, afin de contribuer à l'augmentation de l'activité financière au niveau mondial. On dit que ce projet était déterminé également par l'IOSCO, qui sentait le besoin d'uniformiser les normes comptables des entreprises internationales. L'IOSCO s'efforcera de faire adopter ces normes comptables internationales par les principales places boursières du monde, si celles-ci s'avéraient opérationnelles.

---

<sup>18</sup> Hall (1989) présente dans son ouvrage le pouvoir politique en liaison avec les idées des économistes.

<sup>19</sup> Pour assurer cette sécurité des titres, les acteurs politiques doivent intervenir.

1995, une date charnière dans l'histoire de l'IASC et de l'harmonisation comptable internationale, a été marquée par deux événements majeurs : d'une part, l'accord entre l'IOSCO et l'IASC qui envisage que les normes IAS soient acceptées par les principales places boursières mondiales et, d'autre part, l'annonce par la Commission Européenne de sa proposition d'autoriser les entreprises européennes multinationales à utiliser les normes de l'IASC. Une autre date importante du processus d'HCI est 2005, synonyme avec l'implémentation obligatoire des normes comptables internationales au sein des groupes européens cotés.

Les règles comptables ne sont pas un instrument neutre de mesure, mais elles représentent le résultat d'un procès politique déterminé par les intérêts économiques des parties intéressées<sup>20</sup>. Par l'occurrence il s'agit des utilisateurs des informations comptables.

Des conflits difficiles à résoudre apparaissent entre les désirs des différents utilisateurs d'être informés et les managers des entreprises qui ne veulent pas fournir beaucoup d'informations. L'Etat, les commissions des valeurs mobilières et la profession comptable libérale doivent alors intervenir : les normes comptables sont toujours le résultat d'une action politique, où le point de vue plus fort ou le système qui influence l'économie dudit pays sont mieux représentés.

### ***2.3.2. Le facteur culturel***

La culture est un facteur d'influence tant pour les normes et les valeurs des systèmes sociaux que pour le comportement des groupes qui interagissent à l'intérieur des systèmes. La culture mondiale « issue des Etats-Unis »<sup>21</sup> est partie intégrante de la mondialisation et en même temps l'influence. Depuis une vingtaine d'années, la culture de type anglo-saxon a profondément influencé les cultures nationales.

Le processus d'HCI était vécu comme une menace pour les valeurs comptables nationales, relevant d'une culture nationale. Plus le processus d'HCI se développait, plus la réaction culturelle était forte. Des zones culturelles ont été formées et une législation spécifique se développa sous la forme des Directives comptables européennes. Déjà en 1983, Violet (1983) considérait que le succès de l'IASC était limité par les variables culturelles, d'où l'importance de la compréhension de paramètres culturels de chaque société pour savoir comment établir et mettre en application les IAS.

Par contre, la création de l'IASC à Londres, à côté du Continent, a été un atout culturel. Mieux connaître les spécificités culturelles des comptabilités nationales (européennes) pour améliorer les IAS dans ce sens-là, mieux comprendre le comportement culturel des législateurs européens face à l'application d'un nouveau système comptable étaient des enjeux à ne pas négliger.

Le geste politique d'implémentation obligatoire des normes comptables internationales en Europe a été plus fort que la réaction nationale désespérée de garder les principes comptables nationaux.

### ***2.3.3. Le facteur social***

Les décisions économiques, financières et politiques jouent un rôle très important dans le processus d'HCI. On ne peut négliger pour autant le facteur social, qui a une forte influence sur l'environnement financier et culturel d'un pays, et dont on présentera les liens avec l'économie, la finance, l'éducation et l'HCI.

#### **➤ Le facteur social et le programme néo-libéral**

**Le programme néo-libéral**, appliqué dans l'ensemble de l'économie, s'implante également sur le marché du travail, à partir des années 1980. La nouvelle économie classique exclue les causes du chômage de type conjoncturel (par exemple l'inflation ou le taux de croissance), et explique

<sup>20</sup> L'idée de ZEFF (1978, p. 60).

<sup>21</sup> Lebaron (2003, p. 49).

ce phénomène par des dimensions structurelles : la protection de l'emploi, les allocations de chômage ou le niveau du salaire minimum, qui empêchent les salariés sans emploi à chercher du travail.

Pour les économistes, les salariés représentent le capital humain, ils sont comme des entrepreneurs investissant individuellement dans leur formation pour obtenir un salaire futur plus élevé, et arbitrant rationnellement lors des décisions du rapport coût/bénéfice. Le chômage est le résultat d'un choix rationnel des acteurs dans un contexte de distorsion des prix de marché. A partir des années 1980, les solutions européennes, pour réduire le chômage sont la diminution du coût de l'embauche et l'assouplissement de la législation. Cette dernière se manifeste par le développement du travail à temps partiel, par l'apparition de différentes formes atypiques (l'intérim ou le contrat à durée déterminée), par des contraintes juridiques dans le cas de licenciement. La réduction des charges sociales représente un autre facteur de réforme dans tous les pays.

Les Européens tendent à appliquer une économie sociale de marché qui respecte les accords négociés entre les représentants des salariés et les chefs d'entreprises. Les Américains, promoteurs de la pensée néo-libérale poussent les Européens vers des changements structurels du marché de travail.

#### ➤ **Le facteur social et l'explication rationnelle des comportements humains**

La domination américaine est entrevue également dans les courants de recherche nés aux Etats-Unis. Par exemple, le modèle **d'explication rationnelle des comportements humains** prôné par des disciples de Milton Friedman et de Gary Becker, rationalise l'ensemble des choix comptables et financiers, avec des répercussions sur la perception des marchés financiers. Ces économistes utilitaristes ont une image d'homme égocentrique choisissant le meilleur pour leur propre bien, sans tenir compte des autres ou de la culture et de la tradition de la communauté où ils vivent.

Ce modèle d'explication rationnelle des comportements humains prend dans ses tentacules les spécialistes dans tous les domaines et les attirent vers les Etats-Unis grâce aux conditions de travail offertes et le haut niveau salarial par rapport aux pays européens. La main-d'œuvre hautement qualifiée y est attirée et ainsi, les Etats-Unis disposent de meilleurs « cerveaux » étrangers pour la formation desquels ils n'ont pas supporté les frais. On pourrait dire que la domination financière américaine conduit à des influences sur les différents facteurs de l'environnement comptable : politiques, sociaux, économiques et techniques.

Tandis que le point de vue culturel anglo-saxon est offert gratuitement en Europe, les meilleurs spécialistes dans tous les domaines sont captés gratuitement aux Etats-Unis.

#### ➤ **Le facteur social et les marchés financiers**

L'espérance de vie s'est doublée dans le dernier siècle (elle a passé de 40 à 80 ans dans les pays développés). En outre, dans les pays occidentaux et nord-américains, le nombre moyen d'enfants par famille diminue d'une décennie à l'autre<sup>22</sup>. Ces deux facteurs (**l'augmentation de l'espérance de vie et la récession démographique** accrue) déterminent la création d'une société vieille, où les plus de 65 ans seront plus nombreux que les personnes entre 20 et 65 ans. Bien qu'ils ne soient plus actifs au travail, **les retraités sont très actifs sur les marchés financiers**. Parce qu'ils bénéficient d'un revenu fixe, l'inflation est leur ennemi principal, qui diminue le pouvoir d'achat de leurs retraites. Pour couvrir la réduction de la valeur réelle de leur retraites, les retraités investissent sur le marché de capitaux. La demande des titres de la part des

---

<sup>22</sup> La population de ces pays ne s'accroît plus qu'en raison de deux facteurs : les entrées d'immigrants et le taux de natalité supérieur des immigrants de première et de seconde génération.

retraités occupe une place très importante et influence le développement des marchés de capitaux.

Cette rentabilité des titres est-elle normale ? Depuis 1994, les indices boursiers se sont envolés, et ils ont culminé en septembre 2000. Des rendements annuels des actions de 23 à 51 % ont caractérisé la période d'après 1994. Aux Etats-Unis, une rentabilité des actions du SP 500 atteignait 30% par an. Le CAC 40 parisien a augmenté en moyenne de 33% durant la période 1995-2000. Par rapport à un compte d'épargne populaire, rémunéré à 4,25%, un investissement rémunéré à 33% était évidemment préféré. C'est la raison pour laquelle, les gens investissaient en bourse de plus en plus, les entreprises étaient incitées à être cotées et donc, elles cherchaient à être cotées sur plusieurs places boursières ou au moins d'être cotées.

Mais une rentabilité boursière annuelle de plus de 30% est absurde dans une économie qui croît de 3-4%. Ce qui a fait qu'en octobre 2000, le *Titanic financier* construit après 1994 commence à s'effondrer. Le SP 500 chute annuellement d'environ 30% depuis l'année 2000 jusqu'à 2002 inclusive. Dans trois ans (2000, 2001 et 2002), le CAC 40 a perdu 60% de sa valeur, comme tous les autres bourses européennes : de Londres, de Francfort, de Madrid et de Milan. Les périodes de crise n'incitent pas les investisseurs à renoncer, mais à espérer à une meilleure rentabilité future.

Un autre facteur qui influence la demande d'investissements financiers est **l'augmentation du niveau de vie moyen**. En conséquence, une part plus petite du revenu disponible est employée à satisfaire les besoins primaires et une partie plus élevée de ce revenu est destinée à satisfaire des besoins supérieurs, dont l'investissement financier.

Nous avons vu que le facteur social influence le facteur financier, mais l'inverse est également vrai. Les marchés de capitaux peuvent être des facteurs importants pour le licenciement. Ainsi, les actionnaires sont considérés comme les « maîtres du monde » (Manzagol, 2003, p. 57), ce qui détermine des mutations au sein de la gestion des entreprises. Ainsi, l'obsession des gestionnaires est la création de valeur pour les actionnaires, c'est-à-dire l'obtention d'une **rentabilité augmentée**. Pour y parvenir, les grands groupes commencent à supprimer les emplois. Des milliers de licenciés de multinationales « paient » le prix d'augmentation des profits demandée par la globalisation financière. Chaque annonce de **licenciement** est suivie par une augmentation du profit et par une hausse à Wall Street. Egalement pour augmenter la rentabilité, les dirigeants des entreprises se rendent compte que la création de valeur pour l'actionnaire peut être plus substantielle dans le placement des fonds sur le marché financier que dans les opérations de production. Ainsi, la direction financière des entreprises acquiert une position dominante dans l'entreprise. Le personnel productif est parfois remplacé par des spécialistes financiers, dont le seul objectif est le gain.

#### ➤ **Le facteur social et l'éducation**

**L'éducation** joue également un rôle important dans le développement des marchés financiers. Des diplômes spécialisés en finance sont apparus depuis une vingtaine d'années dans l'enseignement supérieur, pour préparer les futurs opérateurs financiers. Les jeunes étudiants sont de plus en plus excités par les gains potentiels en tant que professionnels de la finance. Un opérateur de marché gagne, en général, entre 300000 et 500000 euros par an, mais peut arriver dans les années fastes, à plus d'un million d'euros. L'enrichissement rapide, quasiment illimité, mais risqué, a conduit les étudiants vers l'innovation de produits et de procédés financiers.

Tout au long de ces vingt dernières années, l'éducation financière a présenté aux étudiants les techniques financières et les subterfuges de gain rapide, sans poser en discussion le manque d'éthique dans certaines situations. Ainsi, des dirigeants de sociétés, en même temps intermédiaires financiers, ont ruiné leurs sociétés et leurs clients actionnaires, pour s'enrichir sur

le marché de capitaux. En générale, dominés par une avidité atroce, ces spécialistes en finance ont fait abstraction des codes d'éthiques ou des chartes de déontologie, en recourant à des pratiques inéquitables auprès de leurs clients ou en diffusant des informations frauduleuses sur le marché.

L'éducation compte beaucoup dans le développement des marchés de capitaux, mais elle devrait porter également sur l'aspect éthique et les valeurs morales de la société.

➤ **HCI et facteur social**

Le facteur social se trouve dans un processus continu d'évolution, en interaction directe avec les marchés de capitaux. Les relations entre l'HCI et le facteur social ne sont pas directes, elles se réalisent par l'intermédiaire du facteur financier.

### **3. Modèles inductifs**

Deux modèles inductifs ont été créés à partir de l'analyse comparative du processus d'HCI et des facteurs d'environnement comptable. Le premier concerne l'évolution de la relation HCI – facteurs d'environnement au fil du temps, tandis que le deuxième met en avant les interactions entre les événements économiques, financiers, culturels, législatifs, politiques... et l'évolution de l'HCI.

#### **3.1. HCI et facteurs d'environnement au fil du temps : le premier modèle inductif**

L'HCI, ainsi que les facteurs d'environnement comptable, se trouvent dans un processus continu d'évolution. Nous essayons de présenter la situation chronologique des liaisons entre le processus d'HCI et les facteurs d'environnement comptable dans le **Schéma 3 : HCI et l'environnement comptable : 50 ans d'évolutions**.

Avant la naissance de l'HCI, les facteurs d'environnement comptable conduisaient aux différences comptables entre pays et, par conséquent, ils déterminaient le besoin d'HCI. La culture distincte, le différent niveau du développement économique, l'éducation dans l'esprit national déterminaient cette nécessité d'avoir un seul système comptable. En outre, l'essor des IDE, le libre-échange et le commerce international demandaient une meilleure compréhension de la situation comptable et financière des entreprises multinationales. Ainsi, le besoin d'HCI était très fort.

Après la naissance de l'HCI, dans les années 1966-1967, l'environnement comptable commence à l'influencer. Le facteur économique jouait un rôle clé à l'époque. Ainsi, pour le développement du commerce international et pour réaliser des IDE, on poussait les acteurs de l'HCI à créer des normes comptables reconnues au niveau international. Donc, à l'époque, les facteurs économiques et politiques influençaient le processus d'HCI.

Plus tard, l'HCI et son environnement comptable se trouveront en interaction. Ainsi, dans les années 1980, par la vague de déréglementations, par l'extension des marchés financiers et la diversification des produits financiers, le facteur financier deviendra le catalyseur d'un nouvel état du monde. C'est lui qui déterminera, par l'intermédiaire du facteur politique, les mutations au sein du processus d'HCI : la création de l'IASC et du FASB, du Projet de comparabilité, de l'accord entre l'IASC et l'IOSCO et plus récemment l'implémentation en Union Européenne des normes comptables internationales.

Tout au long de ce processus, l'HCI a toujours dû tenir compte de demandes politiques et culturelles afin de faire accepter les normes comptables applicables dans tous les pays européens. L'implémentation des normes comptables ne saurait ignorer les cultures nationales.



## **3.2. Les interactions entre l'HCI et les facteurs d'environnement comptable : le deuxième modèle inductif**

Ce modèle inductif veut mettre en avant les relations entre les facteurs d'environnement comptable et l'HCI.

### ***3.2.1. Facteur économique et HCI***

Le libre-échange et le progrès technologique sont les principaux facteurs qui ont conduit au développement économique manifesté sous la forme de l'amplification des IDE et à l'essor du commerce international. Afin d'avoir accès aux matières et aux sources d'énergie peu transportables, aux marchés, à une main-d'œuvre bon marché, aux subsides et aux législations permissives, les entreprises ont créé des usines de production à l'étranger. Ainsi, des filiales ont été créées partout dans le monde. La société-mère a besoin d'une image fidèle des activités de ses filiales. Les entreprises multinationales ressentent donc de plus en plus le besoin d'avoir un seul référentiel comptable. Plusieurs raisons sont à la base de cette nécessité. Premièrement, pour bien comprendre et analyser la situation de leurs filiales ou d'autres entreprises étrangères, afin de choisir les meilleures places d'investissement. Deuxièmement, pour être cotées sur les marchés de capitaux. Troisièmement, afin d'attirer des investissements dans leur pays. Et dernièrement pour conquérir d'autres marchés.

Dans les années 1970, l'HCI n'influçait pas le contexte de l'activité économique. Après l'implémentation des normes comptables internationales (2005), l'harmonisation comptable va conduire à une augmentation du commerce international et des IDE, donc elle aura une forte incidence sur le facteur économique.

### ***3.2.2. Facteur financier et HCI***

Depuis trente ans, le facteur financier joue un rôle très important dans le développement mondial et dans le processus d'HCI. Par les facilités du progrès technologique (l'Internet et le développement de la communication), par les « trois D » : déréglementation<sup>23</sup>, décloisonnement<sup>24</sup> et désintermédiation<sup>25</sup> - les règles du jeu libéral mis en place par M. Thatcher au Royaume-Uni (1979) et R. Reagan aux Etats-Unis (1981), et par la diversification des produits financiers, le facteur financier devient le principal facteur d'évolution de l'économie, de la société et du monde, en général.

La pression financière sur le système d'HCI a conduit à la reconnaissance boursière des normes comptables internationales en 1995 et, dix ans après, à l'implémentation obligatoire de ces normes pour les entreprises européennes cotées. L'IOSCO, le plus important organisme financier au monde, demande une certaine qualité des normes comptables internationales pour réaliser leur reconnaissance boursière. Le facteur financier influence et coordonne donc le processus de création des normes comptables internationales.

Entre les normalisateurs et le monde financier il existe une interaction permanente, mais en général l'harmonisation comptable doit suivre les demandes du système financier mondial. De toute manière, l'harmonisation comptable détermine une ouverture des sociétés européennes vers les places financières internationales.

---

<sup>23</sup> La déréglementation représente la libéralisation monétaire et financière. Elle a un double rôle : libère la concurrence entre les intervenants dans les espaces nationaux et supprime les limitations au mouvement international des capitaux et aux opérations sur les devises.

<sup>24</sup> Le décloisonnement suppose la suppression des barrières entre les différentes fonctions financières et les diverses sortes de marchés (changes, actions, obligations, crédit).

<sup>25</sup> La désintermédiation est l'ouverture du marché des prêts aux institutions financières non bancaires, comme les sociétés d'assurances.



### ***3.2.3. Facteur politique et HCI***

Le facteur politique est omniprésent dans le processus d’HCI. Les demandes économiques et financières voient la lumière grâce aux acteurs politiques. Donc il y a une interaction entre les facteurs économiques, financiers et politiques. En même temps, le facteur politique influence l’HCI à travers les demandes économiques et financières.

Les normes comptables internationales issues du processus d’HCI ont besoin d’une décision politique. Sous la forme de reconnaissance boursière (voir en 1995 l’accord entre l’IASB et l’IOSCO) ou d’implémentation au sein de l’Union Européenne (la décision de la Commission Européenne), la décision politique est celle qui fait le lien entre le processus d’HCI et les entreprises cotées.

### ***3.2.4. Facteur culturel et HCI***

La culture nationale a été un obstacle pour l’implémentation des normes comptables internationales. C’est la raison pour laquelle l’IASB a essayé de comprendre les paramètres culturels de chaque société afin d’en tenir compte pour établir et mettre en application les IAS.

Après l’implémentation obligatoire des normes comptables internationales, la culture nationale est influencée par le processus d’HCI, par ses valeurs culturelles.

L’application généralisée des normes comptables internationales est un acte politique avec des répercussions sur la culture comptable de chaque pays. En outre, la culture nationale conduit à une réaction politique des organismes nationaux face à l’HCI. Donc le facteur culturel se trouve en interaction avec le facteur politique.

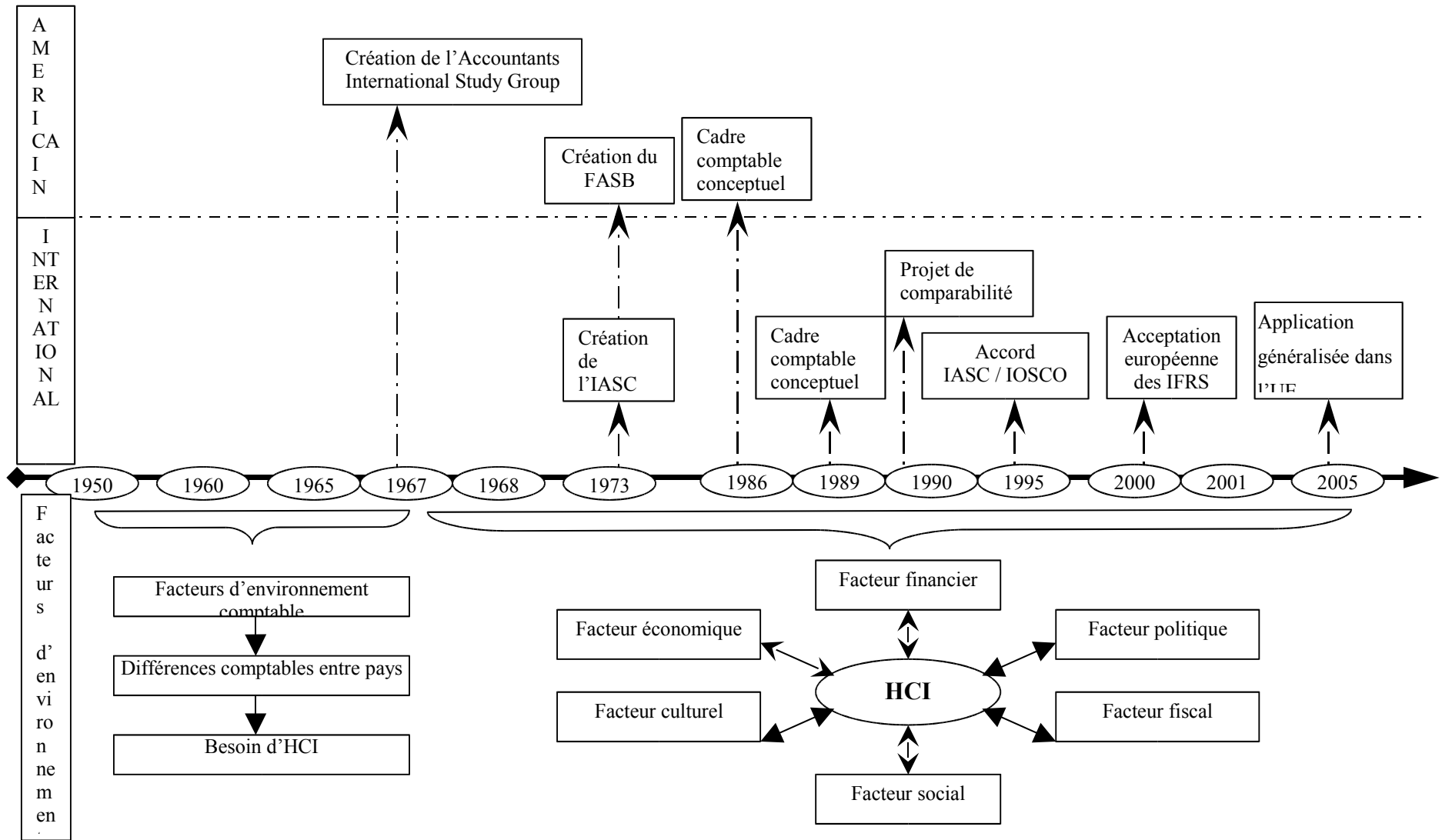
### ***3.2.5. Facteur social et HCI***

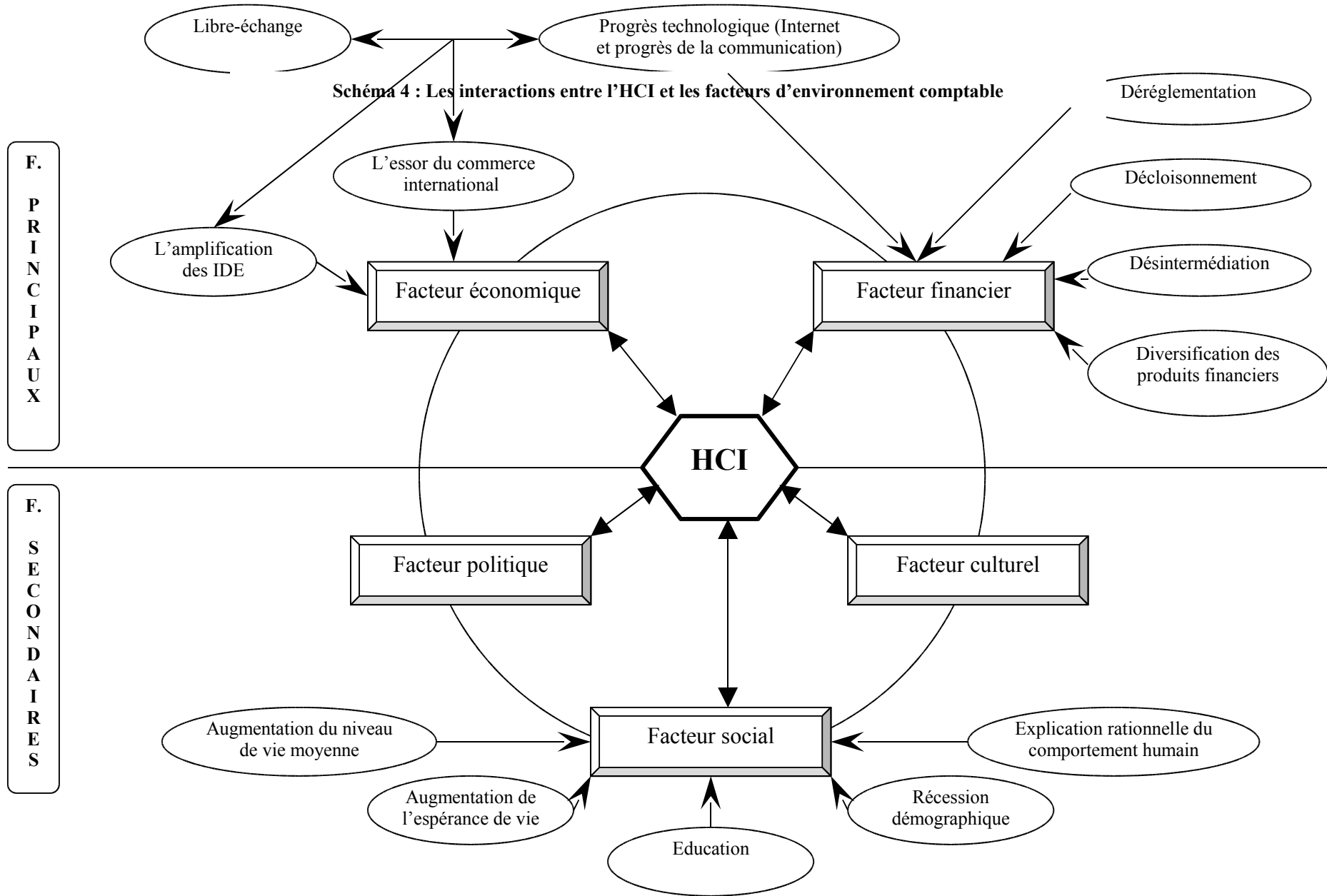
L’augmentation du niveau de vie et de l’espérance de vie, ainsi que la récession démographique ont conduit au vieillissement de la société. Pour couvrir la réduction de la valeur réelle de leur revenu réel, les retraités doivent investir sur le marché de capitaux, où le rendement dépasse considérablement la rémunération d’épargne. Il y a bien une interaction entre le facteur social et le facteur financier. Comme le facteur financier a une forte influence sur le processus d’HCI, par déduction le facteur social influence l’HCI.

L’implémentation d’un seul système comptable conduit à une cotation de plus en plus élevée sur le marché financier, ce qui conduit à une multitude de choix d’investissement pour la population.

Nous avons essayé de schématiser tous ces interactions entre les facteurs d’environnement comptable et l’HCI dans le **Schéma 4 : Les interactions entre l’HCI et les facteurs d’environnement comptable.**

Schéma 3 : HCI et l'environnement comptable : 50 ans d'évolution





## Conclusion

Cet article a mis en évidence les interactions entre le processus d'HCI et les facteurs d'environnement comptable depuis une quarantaine d'années. Il est parti d'un constat : la préoccupation croissante des chercheurs pour une meilleure compréhension des facteurs d'environnement comptable depuis les années 1960. En témoignent les articles recensés dans les revues scientifiques anglophones et françaises portant sur les 40 dernières années. La majorité des recherches concerne les études évoquant les facteurs d'environnement ayant une influence sur les systèmes comptables. Sur un nombre important d'articles, soit une cinquantaine, seulement quelques études sont directement liées au processus d'HCI. Gbenedio P.O. et al. (1998) et Rahman A. et al. (2002) essaient d'identifier les facteurs d'environnement comptable qui influencent l'HCI. Une quinzaine d'auteurs centrent leurs études sur un seul facteur d'influence : le facteur politique<sup>26</sup>, le facteur culturel<sup>27</sup> et le facteur économique<sup>28</sup>. Enfin, un dernier article pose la question dans l'autre sens, pour étudier l'influence de l'harmonisation comptable sur la performance des marchés de capitaux.

Comme nous l'avons constaté, aucune étude ne procède à la fois à une présentation historique de l'ensemble des facteurs d'influence sur l'HCI et à la proposition d'un modèle explicatif des interactions entre ces facteurs et l'HCI. C'est précisément l'articulation de ces deux dimensions qui caractérise notre recherche.

Le processus d'harmonisation comptable est confronté à une multitude d'influences qui représentent des visages différents des facteurs économiques, financiers, politiques, culturels et sociaux. L'analyse historique de ces facteurs nous a permis de proposer deux modèles inductifs présentant les liaisons entre les facteurs d'environnement comptable et le processus d'HCI.

Le premier modèle concerne l'évolution de la relation HCI – facteurs d'environnement comptable au fil du temps. Il montre que dans les années 1960, les facteurs d'environnement comptable, explicatifs de différences comptables entre pays, poussaient dans le sens d'une HCI. Après sa naissance, l'HCI a subi les influences des facteurs d'environnement. Plus tard, l'HCI et son environnement comptable se trouvent en interaction.

Ces interactions font l'objet du deuxième modèle inductif qui met en avant des interrelations entre les facteurs d'environnement comptable (économiques, financiers, culturels, politiques et sociaux) et l'HCI, dans les deux sens.

Les principaux facteurs qui influencent le processus d'HCI sont : les facteurs économiques et financiers. Le libre-échange et le progrès technologique ont contribué à l'amplification des IDE et à l'essor du commerce international. La création, dans les années 1970, des deux organismes de normalisation comptable : le FASB et l'IASC, reflète une combinaison de l'action conjointe de l'économique et du politique comme facteurs d'influence. Dans le sens contraire, l'HCI n'influait pas le contexte de l'activité économique. Après la mise en place des normes comptables internationales en 2005, l'harmonisation comptable sera à son tour un facteur important de développement du commerce international et des IDE, par conséquent sur l'économie.

Si la naissance de l'HCI était marquée par le facteur économique, son développement est dû au facteur financier qui a joué un rôle plus important que l'ouverture des économies. Les transactions financières internationales représentent presque six fois la valeur du commerce mondial des biens

<sup>26</sup> Horngren (1973), Watts et Zimmerman (1978), Hagerman et Zmijewski (1979), Newman (1981 a et b), Solomons (1983), Melumad et Shibano (1994), Luther (1996), Zeff (1998), Collett, Godfrey et Hrasky (2001).

<sup>27</sup> Violet (1983).

<sup>28</sup> Doupnik et Salter (1995).

et services<sup>29</sup>. Par les « trois D » (déréglementation, décloisonnement et désintermédiation), par les facilités du progrès technique et par la diversification des produits financiers, le facteur financier devient le principal facteur d'évolution économique, social et des relations internationales.

Le facteur financier influence et coordonne le processus de création des normes comptables internationales. La pression financière sur le système d'HCI a conduit d'une part, à la création de normes de qualité et, d'autre part, par le Projet de comparabilité, à la réduction des options des normes déjà créées. Ceci a abouti à la reconnaissance boursière des normes comptables internationales en 1995 et, dix ans plus tard, à l'application obligatoire de ces normes au sein des entreprises européennes cotées.

Ces deux facteurs – économique et financier – représentent les catalyseurs du processus d'HCI. Il existe bien entendu d'autres facteurs d'influence politiques, sociaux et culturels qui ont un impact secondaire sur le processus d'HCI.

S'agissant du facteur politique, il est manifesté par la lutte d'influence opposant les organismes privés, les organisations comptables professionnelles et le gouvernement tout le long de la création des normes comptables (ou leur acceptation par un pays). Par conséquent, dans le processus d'HCI, chaque décision a une valeur politique, donc le politique influence l'HCI et l'acceptation de ses normes (auprès des bourses ou des normalisateurs nationaux).

Les cultures nationales constituent un autre facteur étudié et c'est surtout en terme d'obstacle à l'application des normes comptables internationales. L'IASC a essayé de comprendre les paramètres culturels de chaque société afin d'en tenir compte pour établir et mettre en application les IAS. Une fois mise en place, l'HCI a contribué à un phénomène de convergence et, par conséquent, les comptabilités nationales convergent vers les normes IAS/IFRS.

Le facteur social enfin, notamment dans ses manifestations démographiques, a influencé l'HCI. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie et la récession démographique accrue aboutissent au vieillissement de la société. Les retraités sont très actifs sur les marchés financiers, pour résister à la réduction de la valeur réelle des retraites. En outre, la quête du bien être, l'explication rationnelle du comportement humain et l'éducation économique et financière contribuent à une orientation de la société vers les marchés de capitaux. L'influence du facteur social sur l'HCI est donc une réalité, même si elle pèse peu.

En général, les facteurs d'environnement comptable ont influencé l'HCI depuis 1960. Leur interaction est observable dans la dernière décennie. Est-ce qu'après 2005 l'environnement de la comptabilité sera soumis à l'HCI ? Le temps pourra nous répondre.

---

<sup>29</sup> Banque Mondiale (2003, p. 127).

## **Annexe A : Les acteurs agissant dans l'environnement de la comptabilité**

### **Les organismes internationaux**

#### **1. International Accounting Standards Board (IASB)**

Le 29 juin 1973, signature à Londres, de la charte de création de l'IASB (International Accounting Standard Board) par 9 pays (Australie, Canada, France, Allemagne, Mexique, Pays-Bas, GB, Irlande et Etats-Unis). Actuellement 112 pays sont membres et l'IASB regroupe quelques 150 organisations comptables professionnelles. La France est représentée par l'OEC et la CNCC.

Ses objectifs sont de formuler et de publier dans l'intérêt général, les normes comptables à observer pour présenter les états financiers, de promouvoir leur acceptation et leur application dans le monde et de travailler de façon générale à l'amélioration et à l'harmonisation des réglementations, des normes comptables et de procédures relatives à la présentation des états financiers.

1989-1993 : à sa création l'IASB avait pour ambition première de faire accepter l'idée même d'harmonisation. Donc dans un premier temps le référentiel était assez large pour qu'il puisse convenir à une majorité d'états ayant une culture et une normalisation comptable très différente. Dans chaque norme, il y avait une grande diversité d'options.

1987 l'IASB prend conscience de la nécessaire évolution de ce référentiel et donc la réduction des options devient l'objectif prioritaire. Et donc en 1989 publication du projet E32 sur la comparabilité des états financiers. Ce projet pris fin en 1993 avec l'adoption en bloc de 10 normes révisées applicables aux exercices ouverts à compte du 1er janvier 1995.

Juillet 1995 : accord entre IASB et IOSCO, qui engage l'IASB à fournir pour 1999 un ensemble de normes complet permettant aux entreprises de se faire coter sur un marché financier étranger sans nécessiter de retraitement, même aux EU.

17 mai 2000 : recommandation à l'ensemble des autorités boursières du monde d'accepter l'utilisation des normes IAS (sauf IAS 14 sur les informations sectorielles et IAS 15 sur les informations reflétant les effets des variations de prix)

2001 : modification des statuts de l'IASB qui s'appelle désormais l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes s'appelleront désormais des IFRS (International Financial Reporting Standards) ce ne sont plus des normes de comptabilité mais d'information financière, élargissant ainsi le champ d'action de la normalisation. La réforme de l'IASB traduit un souci de professionnalisation, d'indépendance et d'ouverture de ses instances aux préparateurs, régulateurs et normalisateurs nationaux en complément des professionnels de la comptabilité.

19 juin 2003 : adoption de l'IFRS 1

#### **2. Organisation des Nations Unies (ONU)**

La commission des sociétés transnationales de l'ONU a élaboré des recommandations relatives à la mise au point de normes pour la comptabilité et les rapports des sociétés transnationales (en 1985).

Mais aucune norme d'élaboration des états financiers n'a été établie.

#### **3. Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE)**

Il a publié « les principes directeurs à l'intention des entreprises » qui comportent la recommandation de publier sous une forme propre à mieux informer le public un ensemble suffisant de données sur l'activité internationale et nationale de l'entreprise.

Encore une fois, aucune méthode comptable n'est préconisée.

#### **4. Organisation Internationale des Commissions de Valeurs mobilières (OICV) ou IOSCO International Organisation of Securities Commissions**

Cette organisation travaille en particulier avec l'IASB et l'IFAC (International Federation of Accountants) en vue d'identifier les principes comptables et les normes de vérification que les autorités de réglementation seraient prêtes à accepter dans le cas de placements internationaux.

### **Les organismes américains**

#### **1. Financial Accounting Standards Board (FASB)**

L'organisme principal en matière de normalisation est le FASB (Financial Accounting Standard Board) organisme privé créé en 1973.

## **2. Securities and Exchange Commission (SEC)**

Elle a le pouvoir de surveiller et de réglementer la production des informations comptables des sociétés qui font appel public à l'épargne ou dont les titres sont cotés en bourse. La SEC a ainsi la possibilité d'édicter des règles comptables que les entreprises doivent respecter. Ces règles font néanmoins généralement référence aux normes du FASB.

## **3. American Institut of Certified Public Accountants (AICPA)**

Il a été à l'origine de la normalisation des principes comptables. Depuis 1973, date de création du FASB, son rôle a changé. Il est devenu l'organisme fédéral officiel des experts-comptables, mais il est aussi un organisme normalisateur en matière d'audit (Auditing Standards). Enfin il joue un rôle d'information auprès du FASB.

## **Les organismes européens**

### **1. Accounting Regulatory Committee (ARC)**

Une structure politique d'accréditation des normes a été créée le 16/06/2001. Il est présidée par la Commission Européenne. Cet organisme associe les représentants de tous les Etats membres et rends des avis sur l'adoption des normes par l'Union. Il est en outre chargé de l'élaboration du calendrier d'entrée en vigueur des normes dans les pays membres.

Le 24/07/2003 il a accepté le référentiel IFRS, exception faite des normes IAS 32 et 39.

### **2. European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG)**

Un groupe d'organismes européens (dont la FEE) a constitué un comité technique, le 28/06/2001, pour devenir l'interlocuteur privilégié de l'IASB.

L'EFRAG se compose de deux entités : un conseil de surveillance, composé de 23 membres, il nomme les membres du comité technique et oriente le programme de travail et assure le financement de l'entité ; un comité technique qui évalue les normes internationales et conseille la commission sur l'opportunité de modifier les directives.

### **3. Fédération Européenne des Experts-comptables (FEE)**

Elle veille à l'amélioration et à l'harmonisation des pratiques des experts-comptables. Elle représente la profession comptable européenne dans les instances internationales et est organe consultatif auprès des institutions européennes.

## **Les organismes français**

La normalisation comptable française est structurée autour de 2 instances : le CNC et le CRC.

### **1. Le Conseil National de la Comptabilité (CNC)**

Le CNC est un organisme consultatif chargé d'émettre dans le domaine comptable, des avis et recommandations concernant l'ensemble des secteurs économiques.

### **2. Le Comité de la Réglementation Comptable (CRC)**

Le CRC a été créé par la loi portant réforme de la réglementation comptable loi 98-261 du 6 avril 1998. Il est doté d'un pouvoir réglementaire.

Sa mission est de donner une force réglementaire aux avis du CNC. Il est institué pour établir les prescriptions comptables générales et sectorielles. Il adopte ses règlements au vu des recommandations ou après avis du CNC.

Organisme officiel de la normalisation, le CNC se trouve au cœur d'un dispositif qui fait intervenir d'autres acteurs institutionnels parmi les plus importants, il convient de citer :

### **3. L'Ordre des Experts-Comptables (OEC)**

### **4. Le Conseil National des Commissaires aux Comptes (CNCC)**

### **5. La Commission des Opérations de Bourse (COB).**

Quant à la Commission des Opérations de Bourse, instituée par une ordonnance du 28 septembre 1967, elle est, dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie dans des valeurs mobilières, conduite à préciser certains points de doctrine comptable et à formuler des propositions de modifications des lois et des règlements concernant l'information des porteurs de valeurs mobilières et, par extension, du public.

Ainsi donc, le dispositif de normalisation français est-il un dispositif complexe qui ne se réduit pas au CNC et donne une place importante à la profession comptable libérale.



## Annexe B : Les revues scientifiques analysées

| TYPE de REVUE       | NOM   | Date d'apparition | Période analysée   |
|---------------------|---|-------------------|--------------------|
| ☆☆☆☆                | <i>Accounting Review</i>  | 1926              | <i>Depuis 1960</i> |
|                     | <i>Accounting, Organization and Society</i>   | 1976              | <i>Depuis 1976</i> |
|                     | <i>Journal of Accounting and Economics</i>  | 1979              | <i>Depuis 1979</i> |
|                     | <i>Journal of Accounting Research</i>   | 1963              | <i>Depuis 1963</i> |
| ☆☆☆                 | <i>Accounting, Auditing and Accountability Journal</i>                                      | 1987              | <i>Depuis 1987</i> |
|                     | <i>Accounting, Business and Financial History</i>   | 1990              | <i>Depuis 1990</i> |
|                     | <i>Accounting Horizons</i>  | 1987              | <i>Depuis 1987</i> |
|                     | <i>British Accounting Review</i>  | 1969              | <i>Depuis 1969</i> |
|                     | <i>Contemporary Accounting Research</i>   | 1984              | <i>Depuis 1984</i> |
|                     | <i>European Accounting Review</i>   | 1992              | <i>Depuis 1992</i> |
| ☆☆                  | <i>Abacus</i>   | 1965              | <i>Depuis 1965</i> |
|                     | <i>Accountants' Magazine</i>  | 1902              | <i>Depuis 1960</i> |
|                     | <i>Accounting and Business Research</i>   | 1970              | <i>Depuis 1970</i> |
|                     | <i>Accounting Historians Journal</i>  | 1977              | <i>Depuis 1977</i> |
|                     | <i>Behavioural Research in Accounting</i>   | 1989              | <i>Depuis 1989</i> |
|                     | <i>Comptabilité, Contrôle, Audit</i>  | 1995              | <i>Depuis 1995</i> |
|                     | <i>Critical Perspectives on Accounting</i>  | 1990              | <i>Depuis 1990</i> |
|                     | <i>International Journal of Accounting</i>  | 1965              | <i>Depuis 1965</i> |
|                     | <i>Journal of Accounting, Auditing and Finance</i>  | 1977              | <i>Depuis 1977</i> |
|                     | <i>Journal of International Financial Management and Accounting</i>                         | 1989              | <i>Depuis 1989</i> |
| ☆<br>Ou sans étoile | <i>Accountancy (Journal of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales)</i> | 1938              | <i>Depuis 1960</i> |
|                     | <i>Accounting History</i>   | 1996              | <i>Depuis 1996</i> |
|                     | <i>Advances in International Accounting</i>   | 1987              | <i>Depuis 1987</i> |
|                     | <i>Australian Accounting Review</i>   | 1992              | <i>Depuis 1992</i> |
|                     | <i>European Business Review</i>   | 1989              | <i>Depuis 1989</i> |
|                     | <i>European Journal of Law and Economics</i>  | 1994              | <i>Depuis 1994</i> |
|                     | <i>Journal of Accountancy (Journal of the AICPA)</i>  | 1905              | <i>Depuis 1960</i> |
|                     | <i>Journal of Accounting and Public Policy</i>  | 1981              | <i>Depuis 1981</i> |
|                     | <i>Journal of Business, Finance and Accounting</i>  | 1969              | <i>Depuis 1969</i> |
|                     | <i>Journal of International Accounting</i>  | 1992              | <i>Depuis 1992</i> |
|                     | <i>Managerial Auditing Journal</i>  | 1986              | <i>Depuis 1986</i> |
|                     | <i>Regulation Magazine</i>  | 1972              | <i>Depuis 1972</i> |

**Le classement des revues en gestion réalisé par le CNRS (juillet 2004)**

[http://crg.polytechnique.fr/section\\_37/revues.pdf](http://crg.polytechnique.fr/section_37/revues.pdf)

## Références bibliographiques

- AICPA, *Professional Accounting in 25 Countries*, New York, 1965.
- Almond, V. (2003), *Les mensonges de la bourse*, Editions Seuil, 256 pages.
- Babb S. (2002), *Managing Mexico. Mexican Economists from Nationalism to Neoliberalism*, Princeton University Press, Princeton.
- Ball R. et Foster G. (1982), « Corporate Financial Reporting: A Methodological Review of Empirical Research », *Journal of Accounting Research*, n° 20, pp. 161-234.
- Banque Mondiale (2003), *World Development Indicators*.
- Barth M. E., Clinch G. et Shibano T. (1999), « International Accounting Harmonization and Global Equity Markets », *Journal of Accounting and Economics*, n° 26, pp. 201-235.
- Baydoun N. (1995), « The French Approach to Financial Accounting and Reporting », *The International Journal of Accounting*, n° 30, pp. 222-244.
- Belkaoui A. (1978), « Linguistic Relativity in Accounting », *Accounting, Organization and Society*, vol. 2, pp. 97-104.
- Belkaoui A. (1980), « The Interprofessional Linguistic Communication of Accounting Concepts: An Experiment in Sociolinguistics », *Journal of Accounting Research*, Autumn, pp. 362-374.
- Belkaoui A. (1983), « Economic, Political and Civil Indicators and Reporting and Disclosure Adequacy: Empirical Investigation », *Journal of Accounting and Public Policy*, Autumn.
- Belkaoui A. (1989), « Cultural Determinism and Professional Self-regulation in Accounting: A Comparative Ranking », *Research in Accounting Regulation*, vol. 3, pp. 93-102.
- Bénichi, R. (2003), *Histoire de la mondialisation*, Vuibert, Paris, 320 pages.
- Campbell, J.L. et Pedersen, O.K. (2001), *Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton University Press, Princeton et Oxford.
- Choi F.D.S. et Mueller G.G. (1978), *An Introduction to Multinational Accounting*, New Jersey, Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Collett P. H., Godfrey J. M. et Hrasky S. L. (2001), « International Harmonization: Cautions from the Australian », *Accounting Horizons*, vol. 15, n° 2, pp. 171-183.
- Cooke T.E. et Wallace R.S.O. (1990), « Financial Disclosure Regulation and its Environment : A Review and Further Analysis », *Journal of Accounting and Public Policy*, vol. 9, été, pp. 79-110.
- Cordonnier L. (2000), *Pas de pitié pour les gueux*, Raisons d'agir, Paris.
- Da Costa R. C., Bourgeois J. C. et Lawson W. M. (1978), « A Classification of International Financial Accounting Practices », *The International Journal of Accounting*, vol. 13, n° 2, pp. 73-85.
- Dezalay Y. et Garth B. (2002), *La mondialisation des guerres de palais. La Restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables de droit et Chicago boys*, Editions Seuil, Paris.
- Doupnik T.S. et Salter S.B. (1995), « External Environmental and Accounting Practice : A Preliminary Test of a General Model of International Accounting Development », *The International Journal of Accounting, Education and Research*, vol. 30, n° 2, pp. 189-207.
- Duménil G. et Lévy D. (2000), *Crise et sorite de crise. Ordres et désordres néo-libéraux*, PUF, Paris.
- Duménil G. et Lévy D. (2003), *Economie marxiste du capitalisme*, La Découverte, Paris.
- Engelmann K. (1962), « Accounting Problems in Developing Countries », *The Journal of Accountancy*, vol. 108, janvier.
- Enthoven A.J.H. (1965), « Economic Development and Accountancy », *The Journal of Accountancy*, vol. 120, août.
- Flamholtz E. et Cook E. (1978), « Cognitive Meaning and Its Role in Accounting Change: A Field Study », *Accounting, Organizations and Society*, octobre.
- Frank W.G. (1979), « An Empirical Analysis of International Accounting Principles », *Journal of Accounting Research*, vol. 17, n° 2, pp. 593-605.
- Gbenedio P.O., Benson E.D. et Omolehinwa E. (1998), « An analysis of the problems and obstacles to global accounting harmonization », *Managerial Finance*, décembre, vol. 24, n° 7, pp. 63-80.

- Gray S.J. (1988), « Towards a theory of cultural influence on the development of accounting systems internationally », *Abacus*, vol. 24, pp.1-15.
- Hall P.A. (1989), *The Political Power of Economic Ideas*, Princeton University Press, Princeton.
- Hamid S., Craig R. et Clarke F. (1993), « Religion: A Confounding Cultural Element in the International Harmonization of Accounting? », *Abacus*, vol. 29, n° 2, pp.131-148.
- HassabElnaby H.R., Epps R.W. et Said A.A. (2003), « The Impact of Environmental Factors on Accounting Development: An Egyptian Longitudinal Study. Critical Perspectives on Accounting », n° 14, pp. 273-292.
- Hofstede G. (1980), *Culture's Consequences*, Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Horngren C.T. (1973), « The Marketing of Accounting Standards », *Journal of Accountancy*, octobre, pp. 61-66.
- Hussein M.E. (1996), « A comparative study of cultural influences on financial reporting in the U.S. and The Netherlands », *The International Journal of Accounting*, vol. 31, n° 1, pp. 95-120.
- Juvin, H. (2004), *Les marchés financiers. Voyage au cœur de la finance mondiale*, Editions d'Organisations, 514 pages.
- Lebaron F. (2003), *Le savant, le politique et la mondialisation*, Editions du Croquant, Collection Savoir/Agir, 186 pages.
- Linowes D.F. (1969), « The Role of Accounting in Emerging Nations », *The Journal of Accountancy*, janvier.
- Lowe H.D. (1967), « Accounting Aid for Developing Countries », *The Accounting Review*, vol. 42, avril.
- Luther R. (1996), « The development of accounting regulation in the extractive industries: An international review », *The International Journal of Accounting*, vol. 31, n° 1, pp. 67-93.
- Maddison A. (2001), *L'économie mondiale. Une perspective millénaire*, OCDE, Paris.
- Manzagol C. (2003), *La mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*, Armand Colin, 191 pages.
- Melumad N.D. et Shibano T. (1994), « The Securities and Exchange Commission and the Financial Accounting Standards Board: Regulation through Veto-Based Delegation », *Journal of Accounting Research*, vol.32, n° 1, pp.1-38.
- Morgan R.A. (1967), « The Multinational Enterprise and Its Accounting Needs », *The International Journal of Accounting*, vol. 3, n° 1, pp. 21-28.
- Mueller G.G. (1970), « Academic Research in International Accounting », *The International Journal of Accounting*, vol. 6, n° 1, pp. 67-81.
- Mueller G.G. (1968), « Accounting Principles Generally Accepted in the United States Versus Those Generally Accepted Elsewhere », *The International Journal of Accounting*, vol. 3, n° 2, pp. 92-103.
- Nair R.D. et Frank W.G. (1980), «The Impact of Disclosure and Measurement Practices in International Accounting Classifications», *Accounting Review*, juillet, vol. LV, n° 3, pp. 426-450.
- Newman D.P. (1981a), « Coalition Formation in the APB and the FASB: Some Evidence on the Size Principle », *The Accounting Review*, vol. LVI, n° 4, pp. 897-909.
- Newman P. (1981b), « The SEC's Influence on Accounting Standards: The Power of the Veto », *Journal of Accounting Research*, supplément, pp. 134-164.
- Nobes C. (1998), « The Future Shape of Harmonization: Some Responses », *European Accounting Review*, vol. 7, n° 2, pp. 323-330.
- Perera M.H.B. (1989), « Towards a framework to analyse the impact of culture on accounting », *International Journal of Accounting*, vol. 24, pp. 42-56.
- Previts G. J. (1975), « On the Subject of Methodology and Models for International Accountancy », *The International Journal of Accounting*, vol. 10, n° 2, pp. 1-12.
- Rahman A., Perera H. et Ganesh S. (2002), « Accounting Practice Harmony, Accounting Regulation and Firm Characteristics », *Abacus*, février, vol. 38, n°1, pp. 46-77.
- Salter S.B. (1998), « Corporate Financial Disclosure in Emerging Markets: Does Economic Development Matter? », *The International Journal of Accounting*, vol. 33, n° 2, pp. 211-234.
- Saunders M., Lewis P. et Thornhill A. (2000), *Research Methods for Business Students*, 2<sup>ème</sup> Edition, Prentice Hall.

- Seidler L.J. (1967), « A Comparison of the Economic and Social Status of the Accountancy Profession in Great Britain and the United States of America », *Accountants Magazine*, septembre, pp. 489 – 500.
- Solomons D. (1983), « The Political Implications of Accounting and Accounting Standard Setting », *Accounting and Business Research*, printemps, pp. 107-118.
- Stiglitz, J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, 325 pages.
- Stoddart E.K. (2000), « Political Influences in Changes to Setting Australian Accounting Standards », *Critical Perspectives on Accounting*, n° 11, pp. 713-740.
- Taylor-Zarzeski M. (1996), « Spontaneous harmonization effects of culture and market forces on accounting disclosure practices », *Accounting Horizons*, vol. 10, n° 1, pp. 18–37.
- Violet W.J. (1983), « The Development of International Accounting Standards: An Anthropological Perspective », *The International Journal of Accounting*, vol.18, n° 2, pp.1-12.
- Watts R.L et Zimmerman J.L. (1978), « Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards », *The Accounting Review*, vol. LIII n° 1, pp. 112-134
- Wilkinson T.L. (1965), « United States Accounting as Viewed by Accountants of Other Countries », *The International Journal of Accounting*, vol. 1, n° 1, pp. 3-14.
- Williams S.M. (1999), « Voluntary Environmental and Social Accounting Disclosure Practices in the Asia-Pacific Region : An International Empirical Test of Political Economy Theory », *The International Journal of Accounting*, vol. 34, n° 2, pp. 209-238.
- Zeff S.A. (1998), «The IASC core standards: what will the SEC DO? », *The Journal of Financial Statement Analysis*, pp. 67–78.
- Zmijewski M.E. et Hagerman R.L. (1981), « An Income Strategy Approach to the Positive Theory of Accounting Standard Setting Choice », *Journal of Accounting and Economics*, août, n° 3, pp. 129 – 149.